ISSN · 0151-5772

Les droites nationalistes au fil des héritages ▶ Pages 12 et 13.

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026 - N° 1333 – 56e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE — DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Jupiter

Le nouveau James Bond, septième incarnation depuis 1962, a été choisi au sein d'un casting de rêve par les studios Amazon-MGM de Hollywood. Les plateaux de télé français donnent l'impression d'en faire de même devant un trombinoscope d'une quarantaine de prétendants à incarner le 9e président de la République élu au suffrage universel direct depuis la réforme intervenue en 1962. Rien ne nous dit quel sera le scénario finalement retenu. Or si ce mode de recrutement a été adopté à l'époque, c'est, d'une part, qu'il fallait trouver un successeur à l'homme de la France libre – chaque spectateur de *La Bataille de Gaulle* en a désormais une pleine conscience – et, d'autre part, que la France était sur le point d'entrer au club fermé des pays *« dotés »* de la bombe atomique. Le président de la République devenait la seule personne à pouvoir déclencher le feu nucléaire contre un ennemi qui menacerait notre existence.

Les théoriciens de la dissuasion ont tellement répété – à juste titre – que c'était une arme de non-emploi que le public l'a oubliée. Depuis la fin de la Guerre froide, le président de la République a été pratiquement délesté de cette redoutable responsabilité à nulle autre pareille. S'il n'est pas en charge de la Défense nationale, à quoi bon déranger des millions d'électeurs pour le rendre « légitime » ?

Depuis février 2022, l'Ukraine, l'Iran, Israël ont réveillé la course aux extrêmes. Le thriller politique *Jupiter* sort en salles six mois avant la prise de fonctions d'un nouveau locataire à l'Élysée. De la cave au grenier, il lui faudra connaître les ressorts intimes et tragiques de la fonction que dévoile ce film, comme si le bulletin de vote du 2 mai cachait un message écrit à l'encre sympathique.

Chimères électorales



SOURCE: PRÉSIENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

Les manifestants sont moins nombreux dans les rues mais la colère reste intense, loin, très loin du cirque politicien.

UNE QUARANTAINE de candidats à la candidature tentent un tour de piste. Les trois quarts seront éliminés faute de parrainages mais les médias puisent dans ce vivier pour offrir quelques tours de piste à des célébrités – Teddy Riner –, à un déjà vieux cheval de retour nommé François Hollande et à Christine Lagarde, pas même candidate.

Tandis que les héritiers du macronisme tentent de se débarrasser de son cadavre encombrant, on met en scène l'affrontement dantesque entre Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon au vu de sondages pifométriques. Comme d'habitude, on oublie que les principaux candidats présentent des programmes qui nécessitent une majorité parlementaire bétonnée. Pour la présidentielle comme pour les législatives, les jeux ne sont pas faits. **L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.**

Première sommation…

L'actuel schéma de maintien de l'ordre est dénoncé par les manifestants et par de nombreux policiers.

ADOPTÉ en 2020 et révisé en 2021 après le mouvement des Gilets jaunes, le schéma national de maintien de l'ordre (SNMO) tente de répondre à l'évolution des manifestations, plus violentes à cause de l'ultragauche et moins organisées faute de service d'ordre suffisant.

Face aux actuels mouvements de rue, le gouvernement défend une politique de fermeté, fondée sur la souplesse des interventions policières et sur l'usage d'armes intermédiaires. Cette politique n'a pas empêché les émeutes et pillages du 17 octobre et de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer la judiciarisation excessive et la technique des nasses. Le maintien de l'ordre est à repenser. **L'article de Jacques Dorémieux en pages 5 et 6.**

Dans ce numéro :

Page 3 – **EDF-UE : l'épreuve de force.**

Page 4 – **Quelle politique de souveraineté ?**

Page 6 – **Où en est l'économie.**

Page 8 – **Les huit cents jours de Trump.**

Page 14 – **Un monde se défait, un autre émerge.**

Page 17 – **Philippe Muray.**

Page 18 – **L'héritage vert de Colbert.**

Page 24 – **Les enfants d'*El Niño*.**

SOURCE : UNSPHASH. PHOTO : DIMITRY VECHORKO.



▲ À cinq mois du premier tour de la présidentielle, le rituel des chimères électorales bat déjà son plein.

Chronique politique

Les chamans sont de retour

par B. La Richardais.

Moins nombreux dans les rues, les manifestants poursuivent leurs marches tandis que l'inflation galope. La droite oligarchique se traîne, la gauche néolibérale se cherche, Mélenchon se croit arrivé au deuxième tour et Marine Le Pen croit qu'elle va tout régenter.

Dans toute la France, le nombre de manifestants est en baisse et la plupart des lycées accueillent normalement les élèves. Les groupes d'ultragauche sacrifient sans ardeur au rituel des fins de manifestation et les pillards ne sont pas revenus. C'est le moment (14 novembre) choisi par le ministre de l'Intérieur pour interdire les mortiers d'artifice jusqu'au 27 novembre. On croyait que ces armes par destination étaient interdites depuis longtemps ! Ce détail, qui n'en est pas un pour les policiers frappés par ces engins, illustre les improvisations et les incohérences de Laurent Nuñez depuis le début des mouvements de grève et de révolte.

L'agitation, marquée par des grèves larvées et des protestations de rue dans la Police nationale, devrait se poursuivre dans les prochaines semaines et les prochains mois puisque le gouvernement affirme qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses. Cette formule consacrée (François Fillon l'employait déjà quand il était Premier ministre) est reçue comme une provocation par les groupes protestataires qui maintiendront leurs pressions et leurs menaces, au risque de nouvelles violences.

La fabrique des recours. – Faute de poubelles en feu et de magasins pillés, les grands médias sont retournés aux jeux du cirque politicien. À la mi-novembre, Teddy Riner était sur le devant de la scène. Son seul positionnement était alors de rejeter Emmanuel Macron, qui avait soutenu sa candidature.

Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon sont tombés dans le même travers : faire comme s'ils pouvaient décider de tout depuis l'Élysée, selon la conception ultra-présidentialiste qui détonne chez ces candidats populistes.

Comme il était impossible de commenter son programme, inconnu de tous et sans doute du candidat lui-même, on disserta sur son apparence et sa communication puis sur ses premiers sondages. Autant de bavardages sur le néant, qui risquent de meurtrir ce grand sportif s'il persévère dans son projet au lieu de méditer sur la candidature de Coluche (crédité de 16 % des voix en 1980) et sur les menaces qui avaient conduit au retrait du célèbre comique.

La folie des sondages est telle qu'on teste des personnalités qui ne se présentent pas ou qui n'ont pas encore annoncé leur candidature. Christine Lagarde est ainsi affublée d'intentions de vote qui seraient entre 8 % et 14 %. Bien sûr, les médias omettent de rappeler que la présidente de la Banque centrale européenne, campée en femme providentielle, a joué un rôle plus que douteux dans les affaires de Bernard Tapie quand elle était ministre de l'Économie (2007-2011) et qu'elle a été curieusement dispensée de peine au terme de son procès. Les Grecs n'ont pas oublié qu'elle était directrice générale du FMI lorsque la Troïka a imposé à la Grèce un traitement de choc dont le pays ne s'est jamais remis.

Crédité de 8 %, François Hollande attend l'effondrement de Raphaël Glucksmann pour annoncer sa candidature. Populaire dans les médias, l'homme qui voulait terrasser la Finance fut un président calamiteux, dépourvu de conscience historique, *« insouverain »,* et fossoyeur du Politique, qui n'a cessé de capituler devant Bruxelles et Berlin. Qu'il ambitionne de se présenter comme l'homme providentiel d'une gauche qu'il a contribué à avilir relève d'un artifice qui cache mal une très plate et toute personnelle ambition revancharde.

Macronisme éclaté, surenchères libérales. – La fraction macronienne du bloc oligarchique est éclatée façon puzzle. Le feuilleton des primaires masque difficilement la contradiction majeure de ces messieurs : tenter de faire oublier qu'ils ont été complices d'Emmanuel Macron tout en recyclant les *« réformes »* dont ils se sont rendus coupables. C'est notamment le cas

d'Édouard Philippe, qui a repris d'emblée l'affaire des retraites sans plus se soucier de l'opposition massive que sa réforme avait provoquée. Gabriel Attal a l'avantage de faire rire grâce aux ratés de son auto-promotion.

Seul remède à l'ennui provoqué par les anciens zélateurs d'Emmanuel Macron, la compétition entre les nouveaux venus de l'ultralibéralisme, qui joue sur la réduction du nombre de fonctionnaires : 400 000 annonce David Lisnard tandis que Sarah Knafo surenchérit à 800 000. Qui va monter jusqu'au million ? Il serait bon de calculer aussi le nombre de citoyens qui descendraient dans la rue si de tels programmes avaient le moindre commencement de réalisation.

Face au mur législatif. – Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon ont le mérite de présenter des programmes préparés par leurs équipes. Nous aurons tout le temps nécessaire pour les commenter mais les deux candidats sont une fois de plus tombés dans le même travers : faire comme s'ils pouvaient décider de tout depuis l'Élysée, selon la conception ultra-présidentialiste qui détonne chez ces candidats populistes.

Élue présidente de la République, Marine Le Pen n'aura pas le pouvoir de couper les subventions de la CGT, de la Ligue des droits de l'homme et de toutes les associations qu'elle juge trop politisées. Il lui faut une majorité absolue et rien ne dit qu'elle en disposera. Élu président de la République, Jean-Luc Mélenchon n'aura pas les moyens de mettre en œuvre son programme. Il lui faut obtenir une majorité absolue, ce qui serait encore plus difficile que pour le Rassemblement national.

Comme les autres candidats, tous deux font semblant d'être des chamans capables de faire tomber la pluie – en période de canicule – et de calmer les tempêtes. Les forces de l'esprit soulevées par la publication d'un programme – dans une vision très optimiste – se heurtent à la réalité des élections législatives où, effectivement, un programme de gouvernement doit être présenté par chacun des partis en compétition. Quant à l'issue, nous demeurons dans l'incertitude. À supposer qu'il y ait encore des points de sortie qui ne soient pas catastrophiques. ■

EDF–UE

L'épreuve de force

Le programme EPR2 prévoit la construction de six nouveaux réacteurs de troisième génération, d'une capacité totale de 9990 MW, pour un coût estimé à 72,8 milliards d'euros. Et comme il se doit, la Commission européenne s'oppose aux intérêts français.

Les négociations entre Paris et Bruxelles sur le financement des six futurs EPR2 sur trois sites (à Penly, à Gravelines et au Bugey) ne portent pas seulement sur le montant de l'aide d'État à ce programme. Elles concernent aussi deux contreparties structurelles que la Commission européenne réclame en échange de son feu vert. Ces deux conditions illustrent, une fois de plus, une logique qui dessert systématiquement les intérêts énergétiques français.

La première condition concerne un renforcement explicite des interconnexions électriques transfrontalières afin que l'électricité française, produite grâce au soutien public français, contribue à alimenter le marché européen. En réalité, cela revient à obliger la France à exporter vers des pays, notamment l'Allemagne et l'Espagne, qui ont choisi de se passer du nucléaire. Ces deux pays ont massivement développé l'éolien et le solaire, des sources intermittentes qui ne peuvent être stockées à grande échelle et qui ne couvrent pas leurs besoins de façon fiable.

Quand ils ont du surplus (surtout l'Espagne au printemps et en été), ils exportent leur électricité. La France se trouve astreinte, par le jeu des contraintes imposées – et acceptées par nos dirigeants politiques –, d'acheter cette électricité dont elle n'a pas besoin et de réduire la puissance de ses centrales nucléaires, voire d'en arrêter certaines. Plusieurs rapports, dont ceux d'EDF, documentent la hausse de cette modulation (plus de 30 TWh en 2024 et 33 TWh en 2025) et ses conséquences : usure accélérée de composants, fatigue thermique et mécanique, coûts de maintenance supplémentaires. Arrêter et redémarrer des réacteurs n'est pas anodin et représente un coût pour le contribuable.



SOURCE : SITE EPR2-PENLY-EDF

▲ **Les travaux préparatoires à la construction des deux EPR2 de Penly ont débuté en juillet 2024.**

La France n'a aucun intérêt à accepter cette condition car elle subirait alors une double peine : en finançant et entretenant un parc nucléaire dont ses voisins profitent quand ils en ont besoin, et en s'effaçant quand leurs renouvelables produisent trop tout en supportant seule les coûts induits par une telle obligation.

La deuxième condition exige, au nom de la sacro-sainte *« concurrence libre et non faussée »,* qu'une partie de l'électricité produite par ces nouveaux réacteurs soit achetée à un prix inférieur au coût de production par des *« opérateurs alternatifs »* qui ne produisent rien. Un tel dispositif se nommait ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) et a heureusement pris fin le 31 décembre 2025 car il a creusé la dette d'EDF et n'a pas empêché la hausse des tarifs pour les ménages et les entreprises. Mais chassez l'ARENH par la porte, la Commission européenne le réintroduit par la fenêtre, avec pour conséquence le harcèlement téléphonique de ces mêmes *« opérateurs alternatifs »,* théoriquement interdit depuis le 11 août 2026…

L'expérience nous indique clairement qu'un dispositif « ARENH bis » ne saurait être profitable aux consommateurs, particuliers comme entreprises, et que les seuls et uniques bénéficiaires de celui-ci seraient lesdits opérateurs.

La reconstruction d'un grand service public de l'énergie, bénéficiant d'un monopole public, devra passer par la nationalisation de tous les secteurs énergétiques. Tous regroupés sous une même bannière, ils auraient pour mission de décarboner l'énergie et de la rendre accessible à tous grâce à une stratégie nationale guidée par l'intérêt général et la planification, et non par les diktats de la Commission européenne. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

Sur le mur de Jean Chouan



DR.



Par Bertrand Renouvin

Quelle politique de souveraineté ?

Après le coup d'envoi de Gaël Brustier dans notre précédent numéro, nous poursuivons le débat sur le souverainisme en publiant le point de vue de Bertrand Renouvin, qui presse les souverainistes de s'appuyer sur une pensée de la souveraineté et sur le projet politique qui peut en résulter.

À la Nouvelle Action royaliste, les interrogations sur le souverainisme sont nées dès l'apparition de cette tendance. J'avais personnellement regretté que ce nouveau concept soit soudain substitué à la référence au gaullisme, abandonnée au RPR comme le rappelle Gaël Brustier. Nous situant parmi les héritiers du gaullisme de gauche sans pour autant revendiquer la propriété sur l'étiquette, nous n'avons pas publié de protestation. Nous n'en avons pas moins continué de regarder le parti de Jacques Chirac comme le fossoyeur de la pensée gaullienne, dramatiquement soulignée par l'adhésion au système de la *« monnaie unique »*.

Nous avons par la suite déploré le *« fétichisme de l'élection présidentielle »* raillé par Gaël Brustier qui était, comme il le dit, un héritage des groupes gaullistes hostiles à la droitisation. Je m'étonne, en revanche, que Gaël puisse affirmer que la Constitution de la Ve République est consubstantielle à la *« construction européenne »*. Des gouvernements ont mis et mettent encore la puissance de l'État au service de cette *« construction »*, mais dans la négation du principe d'indépendance nationale dont le président de la République est le garant et dans le déni de la souveraineté nationale.

J'en viens à la question principale, qui porte sur la définition du souverainisme. Tel qu'il est utilisé dans le débat politique, le mot renvoie à un concept pauvre, sans histoire puisqu'il a été lancé comme produit polémique d'une opération de communication et surtout sans contenu rigoureusement explicité. S'agit-il de la souveraineté de l'État, de la souveraineté nationale, de la souveraineté populaire ? On ne peut s'en tenir à une défense incantatoire de ces trois modalités de la souveraineté : elles s'articulent selon une dialectique (1) qui ne peut se déployer de manière positive hors du principe de légitimité. Un seul exemple, décisif : c'est parce qu'il affirme incarner la légitimité nationale en juin 1940 que le général de Gaulle peut mener une politique de reconquête de la souveraineté de l'État en charge de la République (le corps de nos principes constitutifs) et en attente d'un gouvernement conforme à la légalité républicaine.

Dans une conjoncture beaucoup moins tragique, nous ne ferons pas une politique de souveraineté sans remédier à la dérive oligarchique qui a meurtri le pays depuis un quart de siècle. Sur ce point, le souverainisme des groupes et groupuscules est impuissant. De même qu'il est muet face au nationalisme identitaire du Rassemblement national qui a capté une partie du sentiment patriotique.

Dans ses fractions radicales, le souverainisme affirme qu'il nous faut sortir de l'Union européenne, de l'euro et du commandement intégré de l'OTAN. Ce discours maximaliste ne rencontre aucun écho dans l'opinion publique pour une simple raison : on sort d'un traité comme on sort d'une maison, pour aller quelque part. Or le souverainisme des groupes et des groupuscules se contentait naguère de célébrer l'amitié avec le Québec et avec l'Irak de Saddam Hussein, point focal – et laïc ! – de la « politique arabe de la France ». Il se maintient aujourd'hui dans une posture anti-américaine et dans le flou de « coopérations » interétatiques en Europe. Le souverainisme électoral déroule quant à lui un beau programme formel : réindustrialisation, autorité, éducation…, mais ce volontarisme semble oublier ce qui pourrait le rendre possible.

D'où ma critique générale du souverainisme discursif : on ne peut pas vouloir la souveraineté en taisant ses conditions de possibilité. Il est possible de dépasser l'Union européenne et de sortir du commandement intégré de l'OTAN si un gouvernement français, puisant son inspiration dans les projets gaullien et mitterrandien, propose l'organisation à l'échelle continentale d'une confédération européenne. Un Frexit qui ressemblerait à ce Brexit qui laisse intact le capitalisme néolibéral n'aurait pas de sens. D'une manière générale, toute négation des cadres existants – sociaux, économiques, militaires – doit immédiatement faire apparaître son intention positive et les moyens de réaliser cette positivité.

Mise en œuvre par une autorité légitime, la reconquête de notre souveraineté implique un projet politique complet, dont nous avons souvent présenté les grandes lignes : monnaie nationale, planification, nationalisation du crédit et des secteurs-clés, protection de l'activité nationale, démocratie sociale… Pas de réindustrialisation sans possibilité de dévaluer fortement la monnaie nationale et de reconstruire sur un territoire protégé. Pas de reconstruction du pays sans une pensée du développement capable d'intégrer les défis écologiques et les nouvelles données internationales.

Serions-nous donc les seuls détenteurs de la Vérité sur la souveraineté ? Pas le moins du monde ! Pour notre part, nous nous efforçons de prolonger la voie gaullienne dans la fidélité à un gaullisme de gauche où l'on envisageait le couronnement capétien des institutions. Quant aux souverainistes, notre critique se veut constructive. Si le souverainisme des groupes et groupuscules est aujourd'hui un concept pauvre, il est possible dès à présent de le dépasser et de l'enrichir dans une pensée de la souveraineté.

Il y a dix ans, j'avais consacré trois chroniques à « Jacques Sapir, théoricien de la souveraineté » (2) dans lesquelles je notais quelques différences entre son approche de la souveraineté et la nôtre tout en me réjouissant que Jacques Sapir donne au souverainisme une pensée cohérente de la légitimité, de la République et de la démocratie.

Nous serions très amicalement intéressés par un souverainisme militant, électoral ou non, qui intégrerait une pensée de la souveraineté et qui exposerait publiquement les conditions de possibilité d'une politique de souveraineté. Le plus simple, en ce cas, serait que les souverainistes se réinscrivent dans une démarche gaullienne manifestement populaire parce qu'elle est riche d'histoire, de mémoire et de sacralité. ■

---

(1) Cf. mon étude sur « Le concept de souveraineté » publié dans la revue *Cité* en avril 2000 et sur mon blog.

(2) Cf. sur mon blog les chroniques 123, 124 et 125 de février 2016 ; l'ouvrage de Jacques Sapir, *Souveraineté, démocratie, laïcité,* publié chez Michalon en 2016 ainsi que le livre d'entretiens entre Bernard Bourdin et Jacques Sapir, *Souveraineté, nation, religion, Dilemme ou réconciliation ?*, paru aux éditions Le Cerf en avril 2017.



SOURCE: PIXABAY. PHOTO: HUBERT DE THÉ.

▲ **Les forces de l'ordre font face à une recrudescence des violences en marge des manifestations.**

Manifestations

Le maintien de l'ordre sous tension

par Jacques Dorémieux.

Le maintien de l'ordre en France traverse en 2026 une phase de tensions aiguës, caractérisée par un bras de fer entre la doctrine étatique de fermeté et l'évolution des conflits sociaux. Certains dénoncent une « doctrine autoritaire policière », comme LFI. Ont-ils raison ?

La nature même des manifestations a beaucoup évolué ces dernières années. Les organisateurs, quand il y en a, ne contrôlent plus avec leur service d'ordre les agissements d'une partie grandissante des manifestants. On parle alors de *« maintien de l'ordre dépassé »*. Les forces de sécurité se trouvent alors le plus souvent face à des groupes d'émeutiers d'une grande mobilité qu'elles ne peuvent contenir à distance.

Un document de référence. – Le schéma national du maintien de l'ordre (SNMO) est le document de référence officiel publié par le ministère de l'Intérieur qui fixe la doctrine des forces de sécurité (police et gendarmerie) lors des manifestations. Il vise notamment à traiter ces situations nouvelles. Il est au cœur des polémiques actuelles. Il a été adopté en 2020 et révisé en 2021 à la suite de la crise des Gilets jaunes. Il cherche à s'adapter aux évolutions du maintien de l'ordre. Face à des groupes mobiles, il privilégie des unités capables d'intervenir rapidement au cœur du dispositif pour interpeller les éléments violents comme les black blocs. La multiplication des cortèges spontanés désorganise le déploiement classique et contraint les forces mobiles à une improvisation permanente en milieu urbain, impliquant une large autonomie vis-à-vis de leur hiérarchie.

De 2010 à 2013, douze pays européens ont travaillé à l'élaboration d'un modèle de maintien de l'ordre basé sur davantage de coopération entre les forces de l'ordre et les manifestants. La France n'a pas participé à ces travaux.

L'usage des armes dites intermédiaires est également en débat dans le SNMO. Ce sujet a été abordé à la suite des manifestations du 17 octobre 2026, notamment devant la commission d'enquête du Sénat par Laurent Nuñez en novembre. Il s'agit des LBD, des grenades de désencerclement, entre autres moyens, qui permettent aux forces de l'ordre de se défendre en cas de prise à partie. La France demeure, à cet égard, une exception. Le ministre de l'Intérieur précisait : *« Je ne souhaite pas priver les forces de sécurité intérieure de leur armement intermédiaire. »* Il jugeait les grenades de désencerclement *« extrêmement utiles »*.

Le SNMO discuté. – Ce schéma national du maintien de l'ordre pose pourtant de vraies questions. Plusieurs spécialistes des questions sécuritaires rappellent qu'il est loin d'avoir évité de graves débordements, comme en marge de la finale de la Ligue des champions 2022 au Stade de France, au cours des rassemblements à Sainte-Soline en 2023 ou pendant les émeutes après la mort du jeune Nahel, la même année. *« À chaque fois, il n'y a pas eu de retours sur ces fiascos. Or, ça fait quand même pas mal d'alertes »*, analyse l'historien Vincent Denis, co-auteur d'une *Histoire des polices en France*, publiée en 2022.

D'autres éléments de la doctrine du maintien de l'ordre sont critiqués par les opposants politiques et les manifestants. *« Afin d'éviter le recours à des techniques de maintien de l'ordre pouvant présenter des risques supérieurs d'atteinte aux personnes, il peut être recouru à l'encerclement d'un groupe de manifestants pour prévenir ou faire cesser des violences graves et imminentes contre les personnes et les biens »*, est-il écrit dans la dernière version du SNMO. C'est ce que l'on appelle aussi la nasse, une pratique controversée. Si *« l'encerclement ne peut être mis en œuvre que pendant une durée strictement nécessaire et proportionnée »*, la possibilité de *« quitter la zone d'encerclement doit constamment être réévaluée avec discernement au regard de la persistance de la menace ou des troubles »*.

Les nasses contestées. – De nombreux manifestants fustigent des nasses abusives, prolongées longtemps, sans lien avec ▸

la durée réelle de la menace. Le 17 octobre, les critiques se sont multipliées sur un encerclement, place de la République, au point de départ de la manifestation parisienne. *« Ça provoque une forme de friction, un sentiment vis-à-vis des forces de l'ordre qui est contraire à l'effet que l'on veut obtenir »,* pointe le général Bertrand Cavallier, ancien commandant du centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier (Dordogne).

Cette technique d'encerclement est dénoncée jusque dans les rangs des défenseurs de l'institution policière. *« Je comprends bien l'intérêt que ça peut avoir, mais à titre personnel, je n'y suis pas très favorable parce que des gens qui veulent rentrer chez eux se retrouvent nassés et ne peuvent pas le faire »*, explique Frédéric Péchenard, ancien directeur général de la Police nationale, aujourd'hui vice-président LR de la Région Île-de-France.

Une judiciarisation excessive. – *« Par ailleurs,* prolonge l'historien Vincent Denis, *il y a une tendance de fond en faveur de la politique du chiffre des interpellations, de la judiciarisation, très ancrée dans la manière dont les responsables policiers sont formés. Quand vous interpellez, vous allez aller au contact, et cela pose aussi des problèmes d'effectifs. » « Le fait d'interpeller systématiquement fait qu'on ne peut plus parler de mise à distance »,* abonde la sociologue Anne Wuilleumier. Cela conduit à des dommages corporels plus forts, y compris chez les forces de l'ordre.

Les expériences étrangères peuvent être utiles. Si l'Italie, la Belgique ou la Grèce ont aussi été le théâtre de débordements en marge de manifestations le week-end du 17 octobre, plusieurs pays ont mis en place des doctrines de maintien de l'ordre parfois bien différentes. De 2010 à 2013, douze pays européens ont ainsi participé à une réflexion qui a abouti à l'élaboration d'un modèle basé sur davantage de coopération entre forces de l'ordre et manifestants. *« L'idée est de viser la pacification des manifestations, plutôt que leur dramatisation, en utilisant un modèle de psychologie sociale »,* résume Anne Wuilleumier, qui y a participé avec cinq autres chercheurs, avec le soutien du Défenseur des droits.

« Dans ce modèle, les forces de l'ordre s'appuient sur la capacité des foules à produire de la paix et contenir elles-mêmes les débordements », poursuit-elle, citant les exemples belges ou suisses. Elle regrette que la France n'ait pas participé à ces travaux. *« En basculant de façon précoce dans le rétablissement de l'ordre, le risque est aussi de se retrouver sans munitions lorsque surviennent les épisodes de délinquance »*, pointe-t-elle. Autre lacune française, selon la sociologue : l'accent insuffisamment mis sur la désescalade lors des formations des forces mobiles. Ces avis ne sont pas suivis par le gouvernement. Eh oui, il existe d'autres méthodes du maintien de l'ordre que l'on ferait bien d'explorer. ■

Décryptage

L'impossible « violence légitime »

Face aux mouvements de rue, d'aucuns répètent que l'État détient « le monopole de la violence légitime ». Cette formule n'a aucun sens.

Pas une journée de troubles ni une soirée d'émeutes sans qu'un commentateur n'invoque la *« violence légitime »* dont disposerait exclusivement l'État. La formule est tirée de l'œuvre du sociologue allemand Max Weber (1864-1920) et chacun la reprend comme une vérité d'Évangile. Or tout sociologue, aussi impressionnant soit-il, peut être critiqué et l'idée d'une *« violence légitime »* ne résiste pas à l'examen.

L'État est l'ensemble des institutions administratives chargées de mettre en œuvre le droit. Il obéit au principe de légalité, c'est-à-dire au système des lois et règlements adoptés par le pouvoir politique (gouvernement et parlement). Les lois, qui fixent les droits et leurs limites, sont faites pour éviter la violence ou en réparer les effets selon le principe fondamental de justice. Il serait donc parfaitement contradictoire que l'État, qui est par définition un État de droit, soit violent dans sa pratique. La violence de l'État, qui existe, signale une institution qui viole sa propre règle.

Les jours de manifestation, ce n'est d'ailleurs pas la formule de Max Weber que l'on entend, mais l'expression très précise de notre philosophie de l'action étatique, qui est centrée sur la notion de force. Dès le XVIIe siècle, le philosophe Blaise Pascal écrivait que *« la justice sans la force est impuissante »*. Notre droit administratif a repris la notion de force et nous décrivons policiers et gendarmes comme des agents de la *« force publique »,* chargés du maintien de l'ordre pour lequel ils peuvent, après sommations, faire *« usage de la force »*.

Cet usage de la force est lui-même inscrit dans un ensemble de règlements qui concernent la dispersion des attroupements, l'arrestation des contrevenants et l'usage des moyens dissuasifs : par exemple, l'envoi de grenades en tirs tendus est interdit. L'usage de la force publique est d'autant plus contraire à la violence qu'il est limité par le respect du droit de manifester, lui-même soumis au contrôle du juge.

La violence se produit quand les autorités et les personnels chargés du maintien de l'ordre ne respectent pas la règle de droit, au risque de sanctions administratives et judiciaires. Là encore, il faut que force reste à la loi. ■

CLAUDINE UZERCHE.

Économie française

État des lieux et perspectives

L'INSEE a publié une note (1) faisant apparaître un léger recul du PIB au troisième trimestre, limité par les retraits d'épargne des ménages français. Mais les contraintes budgétaires dues à l'euro assombrissent fortement l'avenir.

Face à la baisse indéniable de leur pouvoir d'achat, les ménages français ont légèrement accru leur consommation (+ 0,4 %) en puisant dans leur épargne. Mais ce comportement ne durera pas car les incertitudes politiques, l'inflation et le pouvoir d'achat continueront d'alimenter les colères sociales et freineront ce comportement même si la France reste l'un des pays de la zone euro où le taux d'épargne est le plus élevé.

L'investissement (- 0,6 %) poursuit sa baisse entamée au dernier trimestre 2025. On note aussi que les exportations se contractent (- 1,7 % après + 2,8 %) alors que les importations sont quasi stables (+ 0,1 % après + 0,9 %).

L'industrie décroche. – La production de l'industrie manufacturière a nettement reculé (- 1,4 %). Elle se contracte fortement dans les matériels de transport (- 3,5 % après + 0,2 %). Ainsi, la production automobile recule pour le quatrième trimestre consécutif (- 1,5 % après - 3,4 %) et, pour les autres matériels de transport, en particulier dans l'aéronautique, cela chute de manière extrêmement marquée (- 4,5 % après + 2,1 %). Mais la production se replie nettement aussi dans les autres produits manufacturés (- 1,0 % après + 0,2 %), en particulier dans la chimie et en machines et équipements tandis que la production de produits pétroliers raffinés recule à nouveau (- 0,7 % après - 1,5 %), comme la production en énergie, eau, déchets (- 0,7 % après - 0,3 %). Dans l'agroalimentaire, la production diminue de nouveau à cause des faibles récoltes agricoles dues à la sécheresse (- 1,5 % après - 0,6 %). Enfin, la production est de nouveau en baisse dans la construction (- 0,4 % après - 0,7 %). Seule la production de services marchands (hors construction) continue d'augmenter au troisième trimestre, tirée à la hausse par les services d'information-communication (+ 1,0 % après + 0,2 %), les services aux ménages (+ 0,6 % après + 1,0 %) et les services de transport (+ 0,5 % après - 0,1 %).

Cette stagnation-récession trouve avant tout sa source dans la désindustrialisation du pays, même si la hausse du prix des matières premières importées réduit les marges des entreprises et freine l'investissement. Cela est attesté par une bien plus forte baisse de la production industrielle. Cette mauvaise pente économique devrait se prolonger pour les cinq prochains ▸

trimestres, avec une inflation de 4 % en 2026 et une tendance autour de 3 % en 2027, accompagnée d'une légère mais durable baisse de la consommation des ménages, l'épargne faisant office de parachute. Par ailleurs, la baisse des investissements des ménages (logement) et des entreprises se poursuivra.

La rigueur menace d'aggraver la crise. – Mais ces projections n'intègrent pas l'impact inévitable d'un budget de rigueur (non encore adopté). En se basant sur une hypothèse de réduction du déficit budgétaire de 54 à 56 milliards d'euros, combinée à une hausse d'impôts, ce sont 26 milliards de dépenses des administrations publiques et 26 milliards de consommation des ménages (par réduction des aides sociales) qui disparaîtront comme « carburant » de l'économie, ce qui conduirait alors à une baisse de 2 % du PIB en 2027.

Cela ne fait que confirmer ce que les économistes politiques sérieux savent depuis longtemps : une période de stagnation ou de récession est certainement le pire moment pour mettre en œuvre une politique d'ajustement budgétaire. Et comme il est inconcevable de se résigner devant ce qui n'est pas une fatalité, il est nécessaire de s'attaquer aux importantes subventions aux entreprises qui ont un coût total pour le budget qui varie fortement mais n'est pas inférieur à 150 milliards d'euros (pour 2024-2025), soit 5 % du PIB, en n'omettant pas de s'interroger sur ce qui les a rendues indispensables. Et cela mène inévitablement à l'euro.

L'euro en accusation. – La monnaie unique a en effet engendré depuis sa création une crise de compétitivité de l'économie française par sa surévaluation. Et cela a conduit les gouvernements, depuis la fin des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, à compenser cette perte de compétitivité en empilant les dispositifs d'aides : le crédit d'impôt recherche (CIR) modifié en 2008 pour devenir un droit de tirage automatique proportionnel aux dépenses de R&D, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE 2013-2018), le pacte de responsabilité et de solidarité instauré en 2015 avec notamment le dispositif « zéro cotisation Urssaf » au niveau du SMIC. Si l'on ajoute à cette liste les mesures issues des différents « plans » de réindustrialisation et des subventions pour soutenir l'innovation industrielle, on arrive probablement autour de 150 milliards d'euros, soit 5,0 % du PIB, ce qui constitue le coût de l'euro pour les finances publiques.

Et ces sombres perspectives n'intègrent pas les effets d'*El Niño* (cf. p. 24, l'éditorial de François Gerlotto) et n'empêchent pas la croisière des candidats à la présidentielle de s'amuser… ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) Source : Centre d'étude des modes d'industrialisation (CEMI) - Direction : Jacques Sapir.



SOURCE : WIKIMÉDIA. PHOTO : SERGE OTTAVIANI.

▲ La production automobile française baisse de 1,5 %, signant son quatrième trimestre consécutif de repli.

La Quinzaine de l'Économie

■ **CRS en lutte ! –** Le 17 novembre, peu de CRS sur le parcours des manifestations, pacifiques, de la journée. Un mouvement social d'une ampleur inédite a empêché le déploiement de nombreuses compagnies : épuisés par les longues opérations de maintien de l'ordre, fatigués par des déplacements trop souvent erratiques, exposés à des violences d'intensité croissante, 1 200 membres de compagnies de CRS, qui n'ont pas le droit de grève, ont déclaré qu'ils quittaient les rangs pour consulter un médecin. Une douzaine de compagnies se sont trouvées « neutralisées » et une trentaine d'autres gravement affectées par ce mouvement de colère.

Le lendemain, plusieurs centaines de policiers se sont rassemblées devant le ministère de l'Intérieur pour exiger l'ouverture de négociations sur les primes. D'autres actions sont prévues dans les prochaines semaines. Plus que jamais, le slogan ACAB (*All cops are bastards*) est imbécile. Avec les policiers en lutte, c'est la solidarité qui doit prévaloir.

■ **Défaillances. –** Sur douze mois (septembre 2025 à septembre 2026) la Banque de France recense 71 139 défaillances d'entreprise. Ce bilan est pire que celui enregistré pendant la crise de 2008. Ces défaillances touchent les petites entreprises (+ 15,1 % sur les douze derniers mois) comme les moyennes (+ 9,6 %), mais aussi les plus grandes (+ 40,9 %). Tous les secteurs d'activité sont affectés, notamment le secteur agricole et viticole (+ 12,7 %).

■ **Vassalité. –** Interrogé par *Le Grand Continent*, un chercheur, Pierre-Étienne Franc, évalue à 4 milliards par jour le coût de la vassalisation de l'Union européenne, soit 1 500 milliards par an (90 % du PIB de l'Espagne). Les principales causes de cette dépendance sont connues : déficit énergétique, faibles ressources en matières premières, affaiblissement industriel…

La Commission européenne pourrait faire preuve de sa légendaire réactivité en publiant un rapport suivi du traditionnel cri d'alarme avant le classement du texte, nécessairement volumineux, dans un tiroir.

■ **Banques. –** Fortuneo, filiale de la Banque Arkéa-Crédit Mutuel, se serait fait voler 118 millions d'euros par des pirates informatiques début novembre.

Le fonds de pension américain Cerberus, qui avait racheté la banque de détail Crédit commercial de France (CCF, ex HSBC-France) à HSBC en 2024, l'a remise en vente début novembre par l'intermédiaire de Goldman Sachs.

■ **Presse. –** L'hebdomadaire *L'Express*, propriété d'Alain Weill (RMC et BFM), a prévu une perte de 4 millions d'euros pour son prochain exercice comptable.

■ **Munitions. –** La Direction générale de l'Armement (DGA) a annoncé le 19 novembre qu'elle commandait 50 000 obus de 155 mm à l'entreprise franco-allemande de droit néerlandais KNDS. Celle-ci les produira sur son site de La Chapelle-Saint-Ursin près de Bourges entre 2029 et 2030. L'usine, qui sera rénovée à grands frais, devrait passer de 500 à 750 salariés.



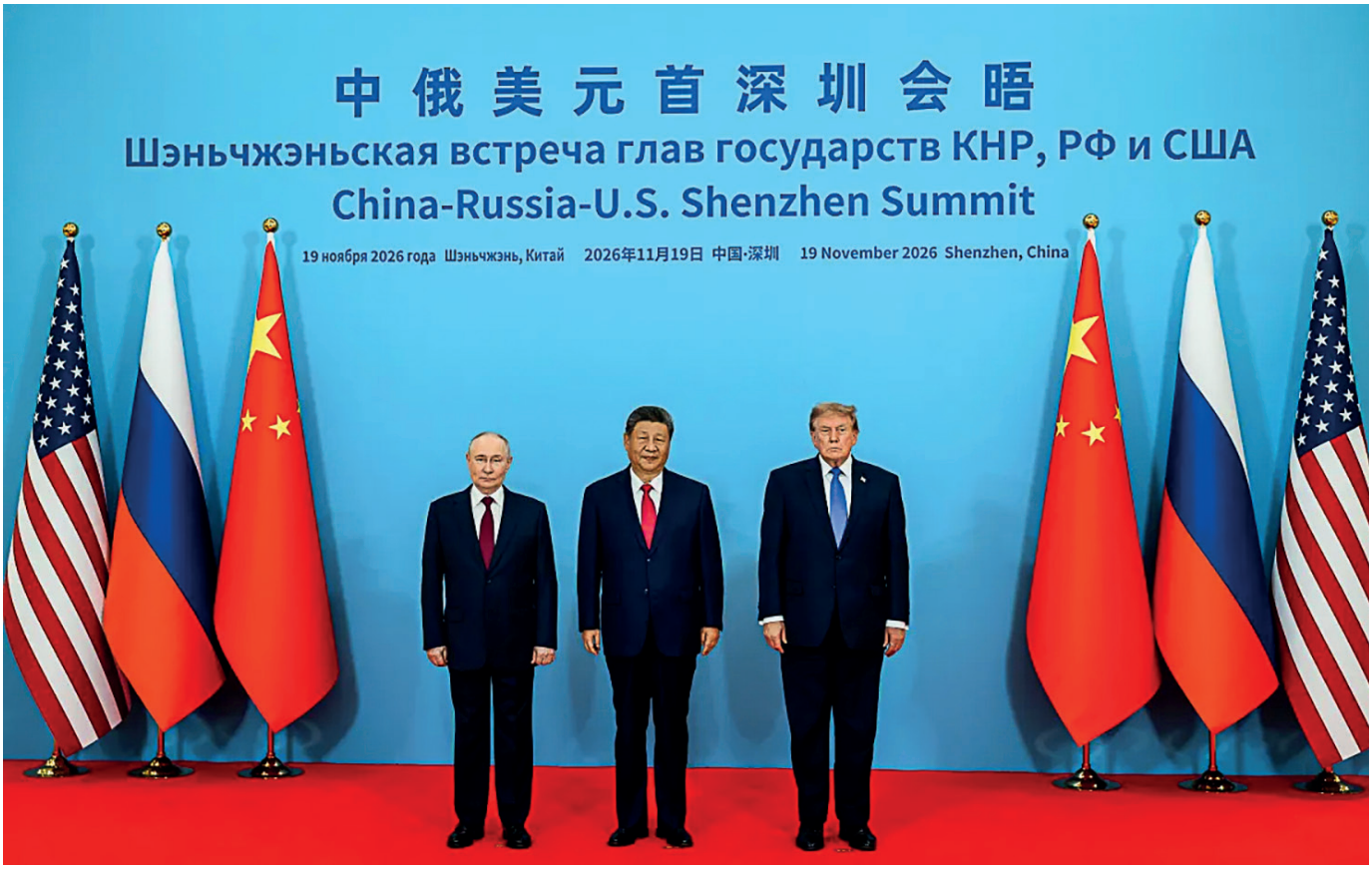

SOURCE : MAISON BLANCHE.

▲ **Poutine, Xi et Trump, le 19 novembre à Shenzhen (Chine), au sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique.**

Chronique internationale

Les huit cents jours de Trump

par Yves La Marck.

Le compte à rebours a commencé. L'Histoire nous enseigne que le temps qui reste peut suffire à changer le monde. Il ne devrait pourtant rien se passer. La société internationale devrait persévérer dans son anarchie.

Au temps des calendriers de l'Avent (24 jours), l'heure est au décompte des jours. La présidence française se rapproche inexorablement de ses Cent-Jours, ultime sursis avant l'effondrement. Washington a deux ans devant lui, mais chacun sait qu'ils seront grignotés par une implacable campagne électorale de terrain. Après la perte de la majorité dans les deux chambres du Congrès, Donald Trump est l'otage de la Maison Blanche. Prisonnier, pris dans les rets de ceux qui détiennent désormais les cordons de la bourse, il pourrait se débattre comme un beau diable et ne lâche rien. Deux ans d'immobilisme constitutionnel ou, pire, de guerre intestine à coups d'*impeachment* et de vetos, éloigneront le *leadership* américain des affaires du monde.

Or le monde ne s'arrêtera pas de marcher ni la planète de tourner. Un président américain affaibli, un « canard boiteux » (*lame-duck*), sur la scène internationale, ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Les européistes croient leur heure arrivée. Ils y voient une *« fenêtre d'opportunité »*. Enfin libérés du grand Satan, ils entendent bien saisir leur chance et voler de leurs propres ailes. S'en sortir seuls ou anticiper le retour au pouvoir d'Américains présumés plus européistes, les Démocrates, au moins certains d'entre eux – la majorité des nouveaux élus ne semblent avoir que faire des lamentations d'outre-Atlantique. Avec ou sans eux, les Bruxellois espèrent bien réussir leur « échappée » cycliste. Leur frustration n'en sera que plus vive.

À Helsinki, Genève, Anchorage, Séoul, Pékin, Washington et Shenzhen, Trump a tenté de faire du Roosevelt, non tant parce que ses jours comme président sont comptés que parce que cela correspond à sa vision des affaires du monde, aux sens propre et figuré.

Un Yalta 2.0. – En effet, instruits par l'Histoire, ils devraient se souvenir de Franklin Roosevelt, de Téhéran (novembre 1943), de Yalta (février 1945) et de Potsdam (juillet 1945). Les deux dernières conférences ont été citées comme références par Vladimir Poutine juste l'autre jour. Quand on met systématiquement en avant l'ordre international issu de 1945, il faut savoir de quoi l'on parle. Il ne s'agit pas seulement ni d'abord de la conférence de Bretton Woods, mais aussi de ces « petits arrangements entre amis » qui ont réglé les problèmes européens ainsi que, on l'oublie parfois, certains contentieux asiatiques.

Poutine ne suggère pas au sens premier un nouveau « partage » de Yalta. Faisons-lui crédit de son *« architecture européenne de sécurité »* qui rappelle qu'aucun sommet formel des puissances n'a entériné la situation résultant de la chute du mur de Berlin, de l'URSS et des démocraties populaires, sinon dans l'instant, du moins au début du XXIe siècle. Or si c'est effectivement la revendication russe qui empêche tout mouvement sur le dossier ukrainien en près de cinq ans (ou de treize ans si l'on remonte à 2014), les Européens ne sauraient oublier que, ni à l'Est ni à l'Ouest, ils n'ont eu voix au chapitre en 1945, ni après. Churchill, puis Atlee à Potsdam, Roosevelt, puis Truman, ne représentaient pas les intérêts du continent, mais les leurs propres, exclusivement.

Tripartisme. – Le monde à trois, cette Histoire nous le rappelle, n'est pas plus confortable que le monde à deux. On peut certes considérer la présence de Churchill comme un simple faire-valoir des États-Unis et ratifier le duopole américano-soviétique sur le monde post-1945 jusqu'au monde unipolaire post-1990. La chaise occupée par Londres est aujourd'hui celle où s'assoit Xi

Jinping. Certains pensent également que Poutine n'est plus qu'un vassal de la Chine et que la réalité du destin du monde repose sur un duopole américano-chinois ou sino-américain. La rencontre tripartite de Shenzhen, au Guangdong, en marge d'un sommet de Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), le 19 novembre, dont les trois sont membres (en tout, 21 pays dont trois sud-américains et le Canada), mais aucun européen par définition, a consisté en trois dialogues tête-à-tête séparés. Chacun a une conscience différente de la hiérarchie des enjeux : la reconnaissance internationale pour Poutine, les équilibres commerciaux pour Trump et, pour Xi, une suprême indifférence à ce qui se passe *« sous le ciel »*. À 5 000 ans de distance, que lui valent 800 jours ?

Les trois de Téhéran, Yalta et Potsdam, étaient les vainqueurs de la guerre. Dans les trois cas, Roosevelt, pourtant réélu à un quatrième mandat à la veille de Yalta, le 7 novembre 1944, avec une majorité de voix (53,4 %), était le maillon faible. Il n'est pas celui qui, comme il l'aurait pu, aurait décidé souverainement du partage d'influence et du gouvernement du monde, mais au contraire celui qui a lâché le plus de choses à l'ours russe, au grand dam du bouledogue britannique. Non tant parce qu'il était un malade en sursis que par conviction idéaliste personnelle. Le soupçon n'a jamais lâché Donald Trump dès avant sa première élection de 2016. À Helsinki, Genève, Anchorage avec Poutine, à Séoul, Pékin, Washington (le 24 septembre) avec Xi, à Shenzhen avec les deux, Trump a tenté de faire du Roosevelt, non tant parce que ses jours comme président sont comptés que parce que cela correspond à sa vision des affaires du monde, aux sens propre et figuré. Dans les deux cas, c'est très américain, en signifiant par là que c'est à l'opposé de la vision historique européenne. Toutefois, l'ours et le dragon ont aussi leurs faiblesses, quoique plus dissimulées.

De Shenzhen à Miami. – Un seul mois sépare le sommet de Shenzhen de celui de Miami, prévu les 14 et 15 décembre. Le sommet du G20 est autrement représentatif du monde des puissances moyennes que ne l'est le G7 mais aussi l'APEC. Russie et Chine en étant membres, Trump y a invité et Poutine et Xi, garantissant au premier l'immunité, puisque aucune des trois puissances n'a ratifié le traité portant création de la Cour pénale internationale qui a émis des mandats contre le président russe, sans mentionner pour le Chinois les accusations (et sanctions) concernant le sort des Ouïghours, entre autres choses.

La présence effective des trois présidents écraserait les velléités de force d'équilibre avancées par le Brésil de Lula, le Canada de Mark Carney, l'Angleterre post-Brexit ou l'Inde de Narendra Modi. Le premier voulait en faire une sorte d'alternative au Conseil de sécurité des Nations unies ; le second une coalition des puissances moyennes contre les superpuissances ; Andy Burnham, le nouveau Premier ministre britannique, qui doit succéder à la présidence du G20, y voyait une manière pour Londres de rebondir en diplomatie internationale, un pied en Europe, un autre dans le *globish* ; la présidence précédente avait été instrumentalisée comme jamais par l'Inde de Narendra Modi, champion du multi non-alignement. Il est le premier perdant du déclin du *leadership* américain et du rapprochement de Poutine avec Xi. Cela porte un coup d'arrêt à son subtil jeu de jongleur entre les trois boules, en sécurisant son indépendance et ses frontières.

Le pire pour tous les autres serait que les trois « Grands » s'entendent, comme tout semble l'indiquer, sur le nom du successeur d'António Guterres au poste de secrétaire général des Nations unies, dont le mandat arrive à échéance à la fin de l'année. Choisi par les trois, ce devrait être un (ou une) *« nobody »* (personne).

Le Congrès américain est incapable de mener une politique étrangère à la place de la Maison Blanche. Grâce au contrôle du budget, il est certes en mesure de contraindre toute opération de guerre. Si l'électorat a bien rejeté la guerre en Iran, il ne s'est pas prononcé sur les relations ni avec la Russie ni avec la Chine. Il semble qu'il y ait eu jusqu'à présent un consensus bipartisan sur l'opposition foncière à Pékin. Traditionnellement, les Démocrates sont plus hostiles que les Républicains à la Russie. Nulle mention à ce stade de l'Europe, ignorée des sénateurs comme des représentants. Au total, dans les deux prochaines années, personne ne va se battre sur la politique étrangère américaine. Il n'y a rien à attendre de Washington avant au mieux 2029. ■

Voix étrangères

L'aparté de Dublin

Les envoyés américains Steve Witkoff et Jared Kushner ont rejoint Volodymyr Zelensky, à Dublin le 12 novembre, après leur rencontre avec Vladimir Poutine à Moscou. Quarante-sept États européens étaient réunis, en Irlande, dans le cadre de la Communauté politique européenne (CPE). Le gendre de Donald Trump n'a pas pu s'empêcher de faire écho à Henry Kissinger : *« L'Europe, quel numéro de téléphone ? »* : la désignation d'une (*« one »*) personne pour représenter l'Europe serait plus importante que le fait pour Poutine d'accepter d'associer l'Europe aux négociations.

La lutte a été rude entre la douzaine d'hypothèses et les courses d'egos d'où est sorti non pas le choix d'une personne mais d'une *« équipe »* de huit personnes, un octuor de cinq nations (un E5 composé de l'E3, France, Allemagne et Royaume-Uni, augmentés de l'Italie et de la Pologne) et trois institutionnels (Conseil et Commission de l'UE, secrétariat général de l'OTAN). Cette absence de choix, largement commentée en négatif par l'agence Associated Press ou *The Economist* plus que par Euronews ou les médias continentaux en général, révèle deux faiblesses européennes et pose une question stratégique.

Premièrement, l'inachèvement des traités. Kaja Kallas, la haute représentante/vice-présidente (HRVP) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, considère que son poste a été créé précisément pour la circonstance. António Costa, le président du Conseil européen, lui répond : *« Les traités sont clairs, c'est la responsabilité du président du Conseil de conduire la politique étrangère commune. »* Ursula von der Leyen a refusé de défendre sa vice-présidente.

Deuxièmement, l'absence en Europe d'une personnalité de haut calibre qui s'imposerait à tous. Même au plan national, on n'est sans doute jamais tombé aussi bas dans le prestige traditionnellement ré- ▸



WIKIMEDIA © SERVICE AUDIOVISUEL DU GOUVERNEMENT SLOVÈNE.

▲ 9e sommet de la Communauté politique européenne (CPE) à Dublin le 12 novembre 2026.

servé au ministère des Affaires étrangères. Longtemps d'un parti différent de celui du Premier ministre ou du Chancelier, ils bénéficiaient d'une indépendance de mouvement et permettaient souvent de manifester une autorité propre. Ce n'est plus le cas. Ils ne sont plus que la voix de leur maître. Le président finlandais Alexander Stubb a cherché à se faire reconnaître dans le rôle, mais son jeu en solo a choqué.

Enfin, toute cette agitation fait partie d'un piège diplomatique habilement tendu par Moscou. Kaja Kallas (HRVP) a raison. Les Européens ont écarté l'ex-Première ministre estonienne au motif que ses opinions étaient trop « fortes » alors que ce fut la raison même de sa nomination en 2024. Elle a raison aussi quand elle voit, dans le fait de vouloir entrer dans une négociation sur une *« architecture de sécurité européenne »*, une concession préalable faite à Moscou. Si en effet l'Ukraine défend l'Europe entière, l'Europe n'est pas une force de médiation. Elle soutient l'Ukraine. Si délégation il doit y avoir, c'est à Zelensky d'y accueillir les représentants européens afin de former une seule entité. C'est la raison pour laquelle les négociateurs américains sont des personnes privées et non des institutionnels (comme le secrétaire d'État Marco Rubio) puisque les institutions sises à Washington officiellement soutiennent le gouvernement de Kyiv. En revanche, l'Europe ne dispose pas de marge pour un double jeu. Elle ne saurait être représentée que par ses institutions et non par des envoyés privés, ce qui, par exemple, serait le cas de Christine Lagarde, autre figure évoquée sur des médias français.

Pour occuper une chaise vide, un strapontin ou un tabouret, rester debout dans l'angle ou attendre dans la pièce à côté, ou se morfondre sur une chaise longue à l'hôtel au bord d'une piscine, c'est le trop-plein. ■

Y. L. M.

Élections générales

L'Espagne aux urnes

Le président du gouvernement espagnol a avancé les élections générales au 29 novembre pour reprendre l'initiative. Après la tragédie ferroviaire d'Urda, les sondages annoncent sa probable défaite.

Le dimanche 4 octobre, Pedro Sánchez, le chef du gouvernement espagnol, a téléphoné à Felipe VI pour lui faire part de ce qu'il allait annoncer le lendemain : la dissolution des Cortes. Deux jours plus tôt, les partis politiques PP, Vox et Junts (1) avaient fait échouer au Parlement ses décrets contre les expulsions. Pedro Sánchez, qui n'a jamais été du genre à attendre, a décidé de ne pas attendre. Son pari se retourne contre lui.



SOURCE : PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE.

▲ **Le scrutin législatif du 29 novembre déterminera la nouvelle composition des Cortes.**

Le 28 octobre, un AVE (TGV espagnol) a percuté par l'arrière un train de l'Iryo (2) sur la ligne Madrid-Séville, dans la province de Tolède. Soixante-neuf morts, selon le bilan officiel. Le ministre des Transports, Óscar Puente, a démissionné le 3 novembre ; le lendemain, le président de l'ADIF (3) a été démis de ses fonctions.

Après les élections générales du 29 novembre, et selon la Constitution, le roi consultera les groupes et proposera un candidat, qui devra gagner la confiance du Congrès.

Sur la base des sondages réalisés après l'accident ferroviaire, le score du PSOE se situe entre 103 et 129 sièges, dans une quasi-égalité avec le PP. Ce dernier oscille entre 31 % et 33 % et Vox avoisine les 19 % : ensemble, ils totaliseraient entre 180 et 210 députés, bien au-dessus de la majorité absolue de 176.

Sánchez à l'heure des comptes. – Certes, le chef socialiste du gouvernement peut se prévaloir de chiffres que ses adversaires préfèrent ignorer. L'Espagne a pleinement profité des fonds européens et a connu une croissance de 2,8 % en 2025, le chômage est passé de 15 % en 2018 à 10,2 % et le salaire minimum est passé de 736 à 1 221 euros par mois. Le 17 novembre, en pleine campagne électorale, une nouvelle hausse est annoncée ainsi qu'une revalorisation de 4,5 % du salaire des fonctionnaires. Mais le chômage des jeunes reste à 23 %, l'inflation a rebondi à 4,9 % en septembre et un appartement à Madrid reste un rêve inaccessible pour toute personne de moins de 35 ans. Le logement, pilier de sa campagne, est également le symbole de son impuissance.

À cela s'ajoutent les affaires judiciaires qui touchent son entourage, de l'ancien ministre José Luis Ábalos à sa propre famille. Et depuis que Junts a rompu avec lui en 2025, chaque vote au Parlement était une loterie. Le 12 octobre, lors du défilé militaire à l'occasion de la fête nationale, le public a applaudi le roi et hué le président du gouvernement.

Cet accident ferroviaire influencera donc indéniablement les électeurs. Même si c'est un mal qui vient de loin. Depuis longtemps, l'Espagne consacre la majeure partie de ses dépenses en matière de TGV à la construction de nouvelles lignes et très peu à la rénovation des lignes existantes. La grande panne d'électricité d'avril 2025 et des autoroutes vieillissantes en disent long : l'Espagne inaugure fièrement ses infrastructures mais les entretient à contre-cœur, quel que soit le gouvernement au pouvoir. Mais c'est le gouvernement en place qui en paiera le prix aux urnes.

Quelle majorité pour l'après-Sánchez ? – Pour sa part, le PP a fait du logement son cheval de bataille et promet un million de logements au cours de la prochaine législature et, dès ses cent premiers jours, une loi foncière et une autre loi anti-squat. Aux moins de 40 ans, il propose de multiples aides pour l'achat d'un logement. Pour les autres, un impôt sur le revenu indexé sur l'inflation, une TVA à 0 % sur les denrées alimentaires de base et à 10 % sur l'énergie.

À sa gauche, le PSOE peut compter sur le Frente Amplio (4) d'Ada Colau et sur Podemos d'Irene Montero, tous deux affaiblis. Esquerra Republicana son partenaire catalan, le PNV, EH Bildu et le BNG (1) ne suffiraient pas à compenser cette chute. Et la méthode D'Hondt, qui répartit les sièges province par province et prime celui qui arrive en tête, fera le reste.

Après les élections générales du 29 novembre, et selon la Constitution, le roi consultera les groupes et proposera un candidat, qui devra gagner la confiance du Congrès. Tout indique que ce sera Alberto Núñez Feijóo le président du PP. L'inconnue réside dans le prix que Vox (5) fixera pour son soutien.

Pour la France, l'enjeu est surtout politique : l'entrée possible d'un parti d'extrême droite dans la majorité serait un précédent aux conséquences intérieures évidentes. ■

PHILIPPE DILLMANN.

(1) PP : centre droit conservateur ; Vox : extrême droite centralisateur ; Junts : centre droit catalan ; PNV : centristes basques ; EH Bildu : plusieurs partis de gauche et extrême gauche basque ; BNG : Bloc nationaliste galicien (gauche).

(2) Iryo : compagnie ferroviaire italienne.

(3) ADIF : équivalent de SNCF Réseau.

(4) Frente Amplio agrège plusieurs petites formations politiques de gauche, d'extrême gauche et indépendantistes.

(5) Les 6 députés de Vox au Parlement européen siègent dans le groupe « Patriotes pour l'Europe » que préside Jordan Bardella.

Pologne

Crise insoluble ?

Le spectaculaire imbroglio autour du contrôle du Tribunal constitutionnel, déclenché le soir du 30 octobre par l'une de ses juges, ravive un conflit vieux de onze ans entre libéraux et conservateurs, en Pologne.

Un scénario romanesque… À bord de l'avion qui le conduit vers le Sénégal, le soir du 30 octobre, le président de la République de Pologne, Karol Nawrocki, ordonne à son pilote de remettre le cap sur Varsovie. En son absence, le gouvernement vient de dépêcher la police pour bloquer l'accès du Tribunal constitutionnel à son président et son vice-président, Bogdan Święczkowski et Bartłomiej Sochański, suspendus de leurs fonctions l'après-midi même par une partie de leurs propres collègues hors de tout cadre légal. L'opposition conservatrice dénonce un *« coup d'État »* quand le Premier ministre Donald Tusk, droit dans ses bottes, assume qu'il fallait en passer par de tels procédés pour restaurer l'indépendance de la justice.

Match retour du bras de fer de 2015. – La mise à l'écart de la direction du Tribunal a donc été présentée comme la tentative de règlement des irrégularités affectant la nomination de ses membres depuis 2015. La crise trouve en effet ses racines cette année-là, lorsque le gouvernement libéral d'Ewa Kopacz avait nommé les successeurs de cinq juges en fin de mandat, alors même que les fonctions de deux d'entre eux n'expiraient qu'au début de la législature suivante. Dans la foulée, le PiS (droite nationale-conservatrice) et ses alliés remportèrent les élections parlementaires.

L'ancien président Andrzej Duda, appartenant aussi au camp conservateur, devait alors prendre prétexte de la discourtoisie de ses rivaux pour refuser à ces cinq juges une prestation de serment, sans laquelle ils ne pouvaient, selon la Constitution, entrer en fonction. Ce faisant, il s'octroyait un véritable droit de veto que le texte constitutionnel ne lui accordait pas… En recevant le serment de cinq autres juges désignés à la va-vite par sa nouvelle majorité, il s'assurait d'un Tribunal aligné sur ses positions mais fragilisait l'autorité des nouveaux magistrats et de l'institution en tant que telle.

En 2023, le retour au pouvoir d'une coalition emmenée par la Plateforme civique de Donald Tusk augurait d'une revanche sur le PiS pour le contrôle du Tribunal. Le premier incident survint en mars 2026. Alors que les parlementaires avaient validé la nomination de six juges, le président Nawrocki ne reçut le serment que de deux d'entre eux, écartant les quatre autres au motif que la procédure de désignation n'avait pas été, selon lui, rigoureusement observée. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement Tusk prit le parti de passer outre l'obstruction présidentielle en improvisant, le 9 avril 2026, une cérémonie au Parlement, puis en envoyant siéger les juges ainsi désignés. Un mois plus tard, le Tribunal constitutionnel opérait un revirement jurisprudentiel dans un arrêt rendu le 12 mai 2026, reconnaissant que le président de la République n'était pas impérativement tenu de recevoir le serment d'un juge constitutionnel… sans définir dans quelles circonstances il pouvait s'y soustraire.

Absence inquiétante de toute issue. – Le 30 octobre, c'est l'une de ces juges « non reçus » par le président, Anna Korwin-Piotrowska, qui organisa la fronde au sein de l'institution. Parce qu'elle heurta l'opinion avec le déploiement policier qui l'accompagna concomitamment au départ à l'étranger du chef de l'État, la manœuvre a échoué. Elle n'a pas résolu le conflit ; elle l'a envenimé. Preuve en est l'implication, désormais, d'autres institutions de l'État.

Le 10 novembre, la Cour suprême a annulé la décision de suspension des président et vice-président, tandis que la Banque de Pologne a prononcé, le 16 novembre, le blocage des comptes du Tribunal. Loin de céder, la juge Korwin-Piotrowska, nouvelle présidente *de facto* du Tribunal, a convoqué une assemblée, le 17 novembre, pour acter la levée d'immunité de Święczkowski et Sochański. D'abord reportée, l'audience disciplinaire du Tribunal constitutionnel destinée à examiner le maintien de la suspension des deux magistrats écartés devrait se tenir le 25 novembre.

La présidence de la République fait savoir que la proposition de dialogue politique formulée par Karol Nawrocki tient toujours bien qu'elle n'ait conduit à aucune rencontre. Or, sauf compromis politique désormais très improbable sur une refonte complète du Tribunal constitutionnel lui-même, aucune issue sérieuse ne se dessine. ■

CASIMIR MAZET.



© WIKIMEDIA LUKAS PLEWNIA.

Les Faits marquants

■ **Allemagne. –** Sauf coup de théâtre, Ilse Aigner deviendra, le 30 janvier 2027, la première présidente de la République fédérale d'Allemagne. Proposée le 9 novembre par Friedrich Merz, la présidente CSU du Parlement bavarois, 61 ans, est soutenue par la CDU, le SPD et les Verts, majoritaires à l'Assemblée fédérale (Bundesversammlung). Ex-ministre de l'Agriculture, électrotechnicienne de formation, elle succédera au social-démocrate Frank-Walter Steinmeier.

■ **Estonie. –** La frontière avec la Russie sera fermée à compter du 1er décembre 2026. Le ministre des Affaires étrangères, Margus Tsahkna, en a fait l'annonce le 15 novembre, en réaction à la tentative de sabotage survenue la veille dans une usine du nord du pays. Quoique le gouvernement estime que suspendre les points de passage limitera les actes d'ingérence, l'efficacité de cette mesure en contexte de guerre hybride reste à démontrer.

■ **Israël. –** La Knesset, qui entame une nouvelle législature après les élections du 27 octobre dernier, vient de désigner son président. Matan Kahana, membre du Yashar, a été élu, le 17 novembre, à la tête de l'assemblée grâce aux voix de 66 de ses 120 députés. Sa victoire renforce un peu plus le camp de Gadi Eisenkot, opposant du Premier ministre sortant Benjamin Netanyahou, et chargé depuis le 8 novembre de composer un gouvernement.

■ **Mexique. –** Le baron de la drogue Miguel Angel Félix Gallardo est mort à l'âge de 80 ans. Surnommé *« le chef des chefs »,* il purgeait depuis 1989 une peine de 77 ans de détention. Pionnier du narcotrafic au Mexique, Gallardo avait installé un réseau de blanchiment impliquant commerces, banques et industrie pétrolière. Il avait été également soupçonné du meurtre sauvage de l'agent fédéral américain anti-drogue « Kiki » Camarena en 1985.

■ **Philippines. –** La présence de Donald Trump pour le dernier jour du sommet de l'Asean, le 17 novembre, a provoqué d'amples manifestations dans la capitale du pays. Le courroux populaire ciblait la politique étrangère du président américain mais aussi son projet *Pax Silica,* jugé impérialiste, qui prévoit la construction d'un méga-site de production près de Manille pour sécuriser l'approvisionnement en minerais stratégiques et semi-conducteurs.

C. M.



SOURCE GALLICA/BNF. PHOTO : AGENCE ROL.

▲ Les dirigeants de l'Action française lors du défilé la fête de Jeanne d'Arc, le 8 mai 1927, à Paris.

Idées politiques

La généalogie des droites nationalistes

Entretien avec Olivier Dard.

Professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne Université, Olivier Dard est régulièrement invité aux Mercredis de la NAR et dans les colonnes de notre journal. La monumentale *Histoire de l'extrême droite française* qu'il publie aux éditions Perrin fera longtemps référence. En voici la trame.

***Royaliste* : Le titre de votre ouvrage prête à discussion…**

Olivier Dard : J'ai des réserves sur la formule car, pour la droite comme pour la gauche, il est péjoratif de parler d'un « extrême ». Les politologues peinent à s'entendre sur la définition de cette extrême droite. Là n'est pas l'essentiel. Mon objectif est de m'inscrire dans une filiation qui est celle de l'écriture, non pas de la droite, mais des droites.

Vous avez donc lu René Rémond, théoricien des trois droites…

Bien sûr, comme tout élève de Sciences Po ! Et Zeev Sternhell qui faisait apparaître une quatrième droite, révolutionnaire. Et mon ami Gilles Richard qui recense huit droites ! Parmi elles, deux sont importantes pour la question qui nous occupe : le traditionalisme et le nationalisme que j'ai tenté de placer dans l'histoire longue.

Pourquoi ne commencez-vous pas cette histoire en 1815, mais en 1870 ?

C'est sous la Restauration qu'apparaît, au sein du légitimisme, une extrême droite que l'on retrouve dans les années 1870 avec les chevau-légers. La tradition du légitimisme est d'autant plus intéressante qu'à travers la figure du comte de Chambord et pendant la période de l'Ordre moral dont je vous avais parlé (1), on observe un projet qui n'est pas celui du nationalisme français. Le comte de Chambord veut restaurer une monarchie chrétienne dans une perspective providentialiste et les tenants de l'Ordre moral mêlent religion et politique.

Jean-Marie Le Pen est un personnage central dans l'histoire des droites nationalistes. Il peut être considéré comme un héritier du nationalisme français […] C'est aussi, formule imagée, le dernier des ligueurs.

L'échec de Chambord brise l'espoir d'une restauration monarchique mais l'espoir d'une France chrétienne a perduré puisqu'à l'heure du Ralliement (1892) des hommes comme Albert de Mun et Jacques Piou ont créé l'Action libérale populaire qui a été l'un des grands partis des années 1900. Le père du colonel de La Rocque était membre de ce parti et le Parti social français, créé en juillet 1936, s'inscrit dans cet héritage.

L'échec du comte de Chambord ouvre, par ricochet, la séquence du boulangisme…

La flambée boulangiste (1886-1889) ne doit pas être considérée comme une première étape du nationalisme car la fermentation nationaliste s'opère sur les décombres du boulangisme. Cependant, le boulangisme rebat les cartes. Ce n'est pas seulement un avatar du bonapartisme, comme l'affirmait René Rémond, mais, selon les travaux de Bertrand Joly, un mouvement qui est à l'origine du populisme.

Le boulangisme est le symptôme d'une entrée des masses dans le jeu politique, il pose les bases de l'opposition entre le peuple et les élites, il affirme la nécessité de recourir à la démocratie directe. C'est un projet politique qui manque de colonne vertébrale – d'où l'échec –, mais il est très différent de celui du comte de Chambord. Les sociologies du boulangisme et du légitimisme ne se superposent pas.

Cela dit, il faut souligner que le boulangisme n'a laissé aucune mémoire – personne ne s'en est réclamé –, mais il a laissé une empreinte chez Maurice Barrès qui, prenant en compte la faiblesse doctrinale du boulangisme, s'est lancé dans une tentative d'élaboration d'un projet politique.

Ce nationalisme va s'affermir à la fin des années 1890 avec *Le Roman de l'énergie nationale* et les *Scènes et Doctrines du nationalisme*. Vous connaissez les thèmes barrésiens : culte de la terre et des morts, rapport au peuple, Revanche et importance du déterminisme – le poids du Nous, le fait que l'individu ne peut échapper à son propre destin.

Et Charles Maurras ?

Maurras a six ans de moins que Barrès mais il évolue dans la même temporalité : c'est également dans les années 1890 qu'il élabore sa propre doctrine nationaliste, différente de celle de Barrès. Les deux hommes se retrouveront en 1894-1895 à *La Cocarde*… Le *« nationalisme intégral »* de Charles Maurras est très éloigné du légitimisme : c'est une doctrine rationnelle, qui fait référence à Auguste Comte et à Sainte-Beuve et qui est étrangère au providentialisme. Comme Barrès, Maurras est un homme de son temps, dans lequel les ligues prennent forme : Maurras dirige la Ligue d'Action française créée en 1905 et Barrès deviendra président de la Ligue des patriotes en 1914 après la mort de Paul Déroulède. Mais Barrès n'a jamais voulu être le chef d'une école alors que Maurras a profondément aspiré à cela. Vous connaissez l'influence de l'Action française dans l'entre-deux-guerres mais aussi pendant le Première Guerre mondiale et je n'insiste pas.

Ces nationalistes sont antidreyfusards…

Ce combat antidreyfusard a lui aussi rebattu les cartes dans le milieu nationaliste car la Ligue de la patrie française qui réunit Jules Lemaître, François Coppée et bien d'autres est beaucoup plus imposante que la Ligue d'Action française, mais elle disparaîtra rapidement après l'échec des antidreyfusards.

Comment analysez-vous l'extrême droite dans les années trente ?

Le six février 1934 marque l'époque mais il n'y a pas eu de tentative de coup d'État ni de complot organisé. Quant au fascisme des ligues, il est hautement discutable puisque ces organisations – les Jeunesses patriotes, l'Action française, les Croix-de-Feu – ne sont pas des partis-milices, elles n'ont pas de projet analogue à la statolatrie fasciste et il n'est pas question pour ces organisations de construire un *« homme nouveau »*. Les mouvements nationalistes jugent que le six février est un échec et ils espèrent rebondir mais ils n'y parviennent pas, à l'exception des Croix-de-Feu, qui comptent 100 000 militants en 1934 et 600 000 deux ans plus tard.

Pourquoi ce succès ?

Le colonel de La Rocque prend ses distances avec les ligues nationalistes, construit un projet inspiré du catholicisme social marqué par le slogan *« Social d'abord »* et anticipe la dissolution des ligues en 1936. La création d'un parti s'inscrivant dans le jeu démocratique est un choix probant : le Parti social français devient le premier parti de masse de l'histoire française avec 1 200 000 membres, dont 300 000 femmes.

Venons-en à la période de l'Occupation.

Les nationalistes se trouvent majoritairement du côté du maréchal Pétain, mais avec l'évolution de certains d'entre eux qu'on appelle *« vichysto-résistants »*. Certains militent dans les partis de la Collaboration et d'autres rejoignent la Résistance.



SOURCE : SORBONNE UNIVERSITÉ.

▲ **Olivier Dard est agrégé en histoire. Spécialiste du nationalisme français, il enseigne l'histoire contemporaine à la Sorbonne.**

Après la guerre, les droites nationalistes sont marquées par le rejet de Vichy, par les condamnations prononcées contre Maurras et bien d'autres, mais aussi par l'épuration de la presse qui était l'un des outils majeurs de ces droites. Quelques journaux reparaissent cependant – *Rivarol, Aspects de la France* – et de petits mouvements comme Jeune Nation se constituent. Il y a aussi le poujadisme, mouvement ambivalent qui est à la fois politique et socio-professionnel.

Les droites nationalistes rebondissent avec l'anticommunisme et la défense de l'Empire colonial – tout particulièrement de l'Indochine et de l'Algérie. Cette défense ne va pas de soi : Paul Déroulède était opposé à la colonisation, Maurras et Barrès ne sont pas passionnés par l'Empire français, mais ils viennent cependant à en célébrer la puissance puis, dans les années cinquante, la défense de l'Algérie française devient primordiale. Elle est marquée par les manifestations contre Guy Mollet en 1956, le 13 mai 1958, les barricades d'Alger en 1960, puis le putsch de 1961 et l'OAS. Tout cela aboutit à un nouvel échec, à de nouvelles proscriptions et peines de prison. L'incapacité de rebond se mesure à l'élection présidentielle de 1965 lorsque Jean-Louis Tixier-Vignancour obtient 5 % des voix.

En 1968, les droites nationalistes semblent tout à fait absentes…

C'est pourtant un moment important. La Nouvelle Droite apparaît en 1968. Par ailleurs, on voit des militants royalistes tenter de retrouver l'Action française des premières années puis fonder, en 1971, la Nouvelle Action française puis un peu plus tard la revue *Arsenal* qui s'ouvre aux courants intellectuels et culturels de l'époque. Comme vous le savez, la NAF va donner naissance, en 1978, à la Nouvelle Action royaliste.

Enfin paraît le Front national.

Jean-Marie Le Pen est un personnage central dans l'histoire des droites nationalistes. À mon sens, il peut être considéré comme un héritier du nationalisme français. C'est un héritier doctrinal, qui a lu Barrès et Maurras. C'est aussi, formule imagée, le dernier des ligueurs, qui a d'ailleurs rencontré Pierre Taittinger, le fondateur des Jeunesses patriotes, dans les années cinquante. On trouve chez Jean-Marie Le Pen, comme chez Pierre Taittinger, le goût de la mobilisation protestataire et une même volonté de respectabilisation. Le Pen a toujours poursuivi le même objectif, du poujadisme à Tixier-Vignancour jusqu'au Front national : chercher à construire un parti politique. On retrouve au Front national tous les héritages et toutes les catégories de l'extrême droite : anciens collabos, anciens de l'Algérie française, catholiques traditionalistes… Le Pen a lui-même défendu le maréchal Pétain et l'Empire, il est anticommuniste et il a le culte de l'Armée. Il connaît des échecs mais finalement le Front national a réussi là où tous les autres avaient échoué.

Pourquoi ?

Il y a plusieurs explications. D'abord, une volonté de structuration. Ensuite, la propagande articulant l'immigration et l'insécurité fonctionne et trouve écho dans l'opinion. Par ailleurs, on sous-estime le tournant de 1981 : la frustration de tout un électorat de droite face à l'échec de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac en 1981 et la présence de ministres communistes au gouvernement. Il y a aussi les qualités médiatiques de Jean-Marie Le Pen, qui aident à sa progression à partir des élections européennes de 1984.

Quant au Rassemblement national, j'estime qu'il est l'héritier du Front national à travers la filiation familiale mais aussi parce que le parti de Marine Le Pen se rattache au nationalisme français. Pierre-André Taguieff a parlé de *« national-populisme »* : le constat est juste et il se prolonge à travers le Rassemblement national qui maintient l'opposition entre élite et peuple, qui maintient le primat de la nation, défend la *« préférence nationale »* et affirme sa volonté de défendre les territoires de la France périphérique. À partir de 1980 et jusqu'à maintenant, le FN puis le RN ont tiré parti de la désindustrialisation, de la question de l'immigration, du poids de l'Union européenne dans la vie de notre pays et des échecs des partis de gouvernement. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

(1) shttps://www.archivesroyalistes.org/176-L-Ordre-moral

► ***Histoire de l'extrême droite française*, par Olivier Dard, Perrin, septembre 2026.**

SOURCE: GALLIMARD. PHOTO : FRANCESCA MANTOVANI.



▲ Emmanuel Todd interroge le déclin occidental et les voies d'un renouveau dans un monde multipolaire.

Emmanuel Todd

Un monde se défait, un autre émerge

par Nicolas Maxime.

Des fractures françaises aux rapports de force mondiaux, Emmanuel Todd interroge les bouleversements de notre époque. Son essai *La Dislocation* invite à penser la place des nations dans un monde multipolaire et les voies d'une reconstruction intellectuelle et politique.

L'Occident traverse une crise systémique marquée par la désindustrialisation, le vieillissement des populations, la déperdition des valeurs collectives et l'effacement de la souveraineté nationale. L'ordre mondial dominé par les États-Unis se désagrège au profit d'un nouvel équilibre international multipolaire.

Emmanuel Todd constate le déclin des États-Unis que leur PIB élevé ne parvient plus à dissimuler : la mondialisation a entraîné le transfert de nombreuses activités productives vers l'Asie. La réélection de Donald Trump est le symptôme de cette crise. Malgré sa volonté affichée de réindustrialiser les États-Unis, ses décisions contradictoires et sa politique étrangère pourraient provoquer l'effet inverse et accélérer la décadence de l'empire américain, son agressivité pouvant être interprétée comme une réaction à une situation de déclin plutôt qu'une démonstration de force.

Le poids électoral des retraités pousse les politiques publiques à privilégier la préservation de leurs acquis plutôt que l'avenir des jeunes.

Concernant l'Allemagne, longtemps moteur industriel de l'Europe, son alliance avec les États-Unis lui fait perdre son statut de puissance dominante pour devenir un pays qui ne maîtrise plus ses décisions stratégiques. La remilitarisation de l'Allemagne, dans un contexte de conflit avec la Russie, peut l'amener à une escalade qu'elle ne maîtriserait pas.

J'ai eu l'honneur d'interroger Emmanuel Todd sur plus d'un an, depuis le début du deuxième mandat de Trump jusqu'à la guerre en Iran. De nos conversations est né La Dislocation, *un livre analysant l'effondrement de l'empire occidental, sous l'effet, certes de puissances rivales, mais d'abord de celui de son propre essoufflement. Pour Todd, c'est le nihilisme et le stade zéro de la religion qui ont amoindri la capacité de l'Occident à maintenir un haut niveau éducatif, à produire des ingénieurs et des biens industriels. Telle est la cause profonde de sa chute à la fois économique, militaire et politique et sa fuite en avant dans la guerre qui s'apparente à de l'autodestruction. Pour autant, le constat de Todd n'est pas implacablement sombre : il termine par un épilogue optimiste catastrophiste d'esprit marxiste, pied de nez matérialiste à un monde néolibéral devenu incapable de produire.* DIANE LAGRANGE.

Les fractures françaises. – Quant à la France, elle est confrontée à une dégradation globale. La désindustrialisation a entraîné une inflation de diplômes, une prolifération des postes administratifs et de métiers d'encadrement… avec une diminution du niveau réel des connaissances.

Le vote des classes populaires pour le Rassemblement national s'expliquerait par l'éloignement d'une gauche qui ne représenterait plus leurs intérêts et manifesterait parfois un mépris social à leur égard. Il s'interroge sur ce basculement à droite et démontre que les classes populaires sont devenues en quelque sorte des *« exploiteurs »* : bien qu'elles soient socialement dominées à l'échelle nationale, elles bénéficient indirectement du travail faiblement rémunéré des ouvriers étrangers, notamment asiatiques, grâce à la consommation de produits importés à bas coût.

Emmanuel Todd développe aussi la notion de gérontocratie, un système dans lequel les personnes âgées influencent les décisions politiques. Or, avec le *« grand ralentissement »,* le poids électoral des retraités pousse les politiques publiques à privilégier la préservation de leurs acquis plutôt que l'avenir des jeunes. Il refuse cependant de réduire la crise française à l'immigration parce que la société française est devenue historiquement plus homogène sur le plan culturel, et défend l'idée d'un souverainisme inclusif, fondé sur l'indépendance nationale et l'appartenance commune de tous les citoyens, quelles que soient leurs origines.

L'hégémonie occidentale contestée. – Emmanuel Todd s'attarde sur l'ascension de la

Chine, acteur économique majeur à la suite des délocalisations. La Chine a développé ses propres compétences en devenant une puissance technologique et scientifique, bien que sa trajectoire soit compromise sur le long terme par la chute de la fécondité et le vieillissement de la population. Il évoque aussi le Japon, partagé entre son alliance militaire avec les États-Unis et son intégration économique dans un espace asiatique dominé par la Chine.

Todd commente également l'actualité à travers les conflits en cours en Ukraine et en Iran. Il estime que ces guerres démontrent l'affaiblissement de l'Occident car les États-Unis et leurs alliés ont sous-estimé les ressources de la Russie et de l'Iran et leurs capacités de résistance.

Tout au long de son propos, Emmanuel Todd développe à nouveau l'évolution de la religion, qu'il distingue en trois stades : actif, zombie et zéro. C'est le *« stade zéro »* qui retient particulièrement son attention, correspondant à la situation actuelle de l'Occident, où disparaissent progressivement les valeurs collectives héritées de la religion. Selon Todd, cette dernière étape favorise l'apparition du nihilisme, lequel génère des objectifs politiques incohérents et des stratégies militaires destructrices. À l'inverse, la Russie, la Chine et l'Iran tiennent une attitude rationnelle fondée sur la défense de leurs intérêts nationaux.

Après la dislocation, reconstruire. – Si l'ouvrage se révèle passionnant avec un Emmanuel Todd toujours aussi pertinent dans ses analyses, on peut toutefois objecter deux remarques. Si la Russie, la Chine et l'Iran font preuve de rationalité, il faudrait en conclure qu'elle est désormais l'apanage des régimes autoritaires, rendant illusoire l'idée qu'il est encore possible de la conjuguer avec la démocratie.

Emmanuel Todd semble écarter rapidement la théorie de René Girard ; or on pourrait considérer un croisement de leurs théories. En effet, avec l'avènement du *« stade zéro »* de la religion, la rivalité mimétique ressurgit, ce qui a pour conséquence de libérer la violence et de désigner des boucs émissaires en recréant le rite sacrificiel mis en évidence par Girard pour ressouder la société. Cela rejoint son concept de *« luttes de classes descendantes »* où chaque catégorie sociale tend plus à mépriser celle du dessous qu'à contester celle du dessus. À une crise existentielle, marquée par la perte de sens et l'effondrement des repères moraux, succède ainsi une crise sacrificielle.

Influencé par le matérialisme marxiste, l'auteur termine sur une note positive, envisageant cette dislocation comme une possibilité de renouvellement intellectuel et politique. Après l'effondrement vient toujours la nécessité de reconstruire sur des bases nouvelles. ■

►*La Dislocation. Conversations avec Diane Lagrange,* Emmanuel Todd, Gallimard, septembre 2026.

Essai

Communisme et décroissance

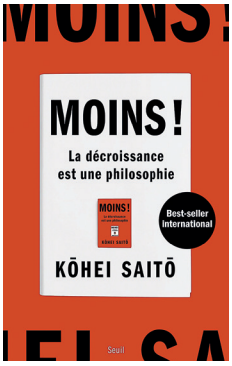

On trouve à notre époque bien peu de marxistes, et encore moins dont la pensée soit originale, loin de la tendance *« en avant vers le passé »* encore trop répandue à l'Est comme à l'Ouest. Kōhei Saitō, professeur associé à l'université de Tokyo, tire des cahiers de lecture de Marx, dans sa dernière période, une vision bien éloignée du productivisme qu'on lui prête généralement.

En quoi cette vision peut-elle intéresser un royaliste du XXIe siècle, peu concerné *a priori* par la marxologie ? Kōhei Saitō centre son raisonnement non sur l'exploitation de l'homme par l'homme, mais sur l'exploitation sans cesse plus intense des ressources naturelles par le capital. Une marche à l'abîme dont notre époque voit l'achèvement et qui menace d'emporter la civilisation.

L'auteur accorde une grande importance aux communs (1) dont le capital organise la raréfaction puis la marchandisation. Sa réponse : une décroissance communiste reposant sur une réappropriation collective et la démarchandisation des communs. Il exécute au passage toutes les variantes de la *« croissance durable »* et du *« greenwashing »* qui prétendent rhabiller le système capitaliste, au profit d'une décroissance communiste, privilégiant la qualité par rapport à la quantité.

On peut s'interroger sur le peu de cas qu'il fait de la question du pouvoir politique, sur sa croyance au mouvement spontané, aux coopératives, à la construction d'une minorité consciente (qu'il chiffre à 3,5 %) capable de faire bouger les esprits. Le royaliste de notre époque reste un peu perplexe devant cette utopie qui voit le capital se laisser museler sans violence ni résistance antidémocratique. Peut-être peut-il y ajouter la médiation d'une autorité arbitrale protégeant les communs et la Création contre le pillage des prédateurs, et rendant à l'Histoire son cours civilisateur. Espérons. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

(1) Ces ressources, biens et services à gérer collectivement, que sont l'eau, l'énergie, le logement, les soins, l'éducation…

► Kōhei Saitō, *Moins ! La décroissance est une philosophie,* Le Seuil, 2024.

Essais

Chine : le château au bois dormant

***Quand la Chine s'éveillera…*, on l'enverra se recoucher : « retour à Morphée ». Le temps de l'Histoire n'est pas le même entre Chine et Occident. Le mode de pensée non plus. Si donc la Chine a « explosé », elle n'est pas pour autant prête à dominer le monde. Elle peut aussi bien imploser. Bref, elle « vacille ».**

Quatre essais grand public, vedettes des plateaux médiatiques, ont scandé en France l'année chinoise 2026. Par ordre d'apparition, Alain Bauer, en janvier, chez Fayard, *Chine, la revanche de l'empire* ; dans la revue *Le Grand Continent* sous la direction de Giuliano da Empoli, en mai, chez Gallimard, un dossier spécial « L'ennemi qui nous désigne » ; Dan Wang, début septembre, chez Arpa, *La Chine à toute vitesse* ; enfin, Jean-François Colosimo, mi-octobre, chez Albin Michel, *Quand la Chine vacillera*.

La série est d'autant plus intéressante qu'elle correspond à un moment où tout le monde a son attention attirée ailleurs, à Ormuz, en mer Noire, aux États-Unis, et bien sûr chez soi. Personne ne parle d'une actualité chinoise. Personne en Chine ne dit mot. Pékin se tait le plus souvent. Xi Jinping ne recherche aucune publicité. Il ne voyage pratiquement pas. Les réunions du Parti communiste chinois se tiennent à huis clos (la dernière, du 26 au 29 octobre, a confirmé des purges massives mais peu explicites). L'année 2026 passera inaperçue. Le monde est suspendu au XXIe Congrès de novembre 2027 qui doit prolonger le mandat de Xi jusqu'en 2032.

Les trois auteurs français se ressemblent, puisent aux mêmes sources, datées, et avouent les nombreux points d'ombre. Difficile de ne pas pouvoir égaler le best-seller de l'ancien ministre et chroniqueur officieux de De Gaulle, Alain Peyrefitte, en 1973, alors même qu'il avait déjà tout faux. Il avait succombé aux illusions qui visiblement n'ont jamais cessé d'impressionner visiteurs et lecteurs à ce jour. Les observateurs extérieurs ne voient pas ce qu'ils ont sous leurs yeux et ne se réveillent au mieux que deux ans plus tard (l'élimination de Lin Piao), au pire des cas cinquante ans après (la mort de Mao). *Le Grand Continent* a exhumé comme texte de doctrine un rapport de celui que tout le monde considère comme l'intellectuel-phare du PCC, n° 4 du Politburo, Wang Huning, compte rendu d'un séjour de six mois en Amérique effectué en 1988 !!! Assez pour sacrer cet apparatchik de *« Tocqueville chinois »*. Ne parle-t-il pas couramment français et n'a-t-il pas rédigé une thèse en Chine en 1981 sur *De Bodin à Maritain, le devenir des théories de la souveraineté dans la bourgeoisie* ►







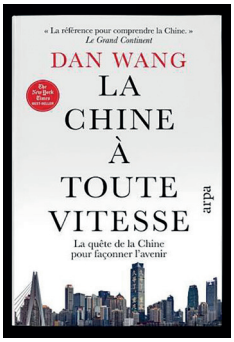

occidentale? Jean-François Colosimo y voit la preuve de l'absence d'originalité de la pensée chinoise qui ne procéderait que par identification avec l'Occident, matrice unique de l'intelligence universelle.

La vérité est que la Chine cache bien son jeu. L'an prochain, le Congrès appliquera la règle de l'ancienneté, à l'unique exception de Xi Jinping, à savoir l'âge limite de 68 ans pour être promu à une fonction officielle. L'intellectuel dont il est question a 71 ans, le Premier ministre 67 et le ministre des Affaires étrangères 73. Le passage de relais se fera avec la génération des cinquantenaires dont personne, sauf peut-être quelques rarissimes fins limiers sinologues, ne sait rien. Quant à nos commentateurs, ils cherchent chacun de bons arguments pour rassurer le public bourgeois moyen sur un impossible péril jaune. Économiques et technologiques chez Dan Wang, géopolitiques chez Alain Bauer, culturels et philosophiques chez Jean-François Colosimo.

La Chine s'est éveillée certes, mais le monde ne tremble pas (contrairement à la prédiction apocryphe prêtée au Napoléon de Sainte-Hélène). Soit il est inconscient, c'est l'Occident qui dort ; soit il n'y a pas de raison d'avoir peur. Pour le Sino-Californien-Canadien Dan Wang, qui enseigne la Chine *« État d'ingénieurs »* à la Silicon Valley, l'Amérique est devenue un pays d'avocats et l'Europe de normes qui figent tout. Pour Jean-François Colosimo, *« personne ne rêve de la Chine »*. Il manque à la Chine un *soft power* qui puisse rivaliser avec l'Occident. Il conclut à *« un défaut d'emprise culturelle face à l'empire universel de la philosophie »*. Bref, chacun peut aller se recoucher. Circulez, il n'y a rien à voir. ■

Y. L. M.

▶*Chine, la revanche de l'empire,* par Alain Bauer, Fayard, janvier 2026.
▶*L'ennemi qui nous désigne,* sous la direction de Giuliano da Empoli, collection *Hors-série connaissances,* Gallimard, mai 2026.
▶*La Chine à toute vitesse,* par Dan Wang, Arpa, septembre 2026.
▶*Quand la Chine vacillera...,* par Jean-François Colosimo, Albin Michel, octobre 2026.

SOURCE: UNSPHASH. PHOTO: RAN LIWEN.



▲ La future hégémonie chinoise n'a jamais suscité autant de réflexions chez nos meilleurs essayistes.

Dans les revues

Le choc des civilisations

« Nous y sommes ! » La couverture de la *Revue des Deux Mondes* de novembre 2026 tire la couverture à soi, car aucun des neuf contributeurs auxquels la revue a demandé de *« relire Samuel Huntington »,* trente ans après la sortie de son best-seller sous ce titre, n'abonde dans ce sens. Au contraire, ils s'inscrivent en faux contre la formation de grands blocs civilisationnels qui s'affronteraient.

C'est une illusion entretenue par le Parti communiste chinois, avertit Jean-Pierre Cabestan. *« Notre planète est en miettes »* pour Jean-Marie Guéhenno, le monde est fluide, souple. *« Le choc des civilisations est interne. C'est là l'erreur de Huntington »* selon Louis Gautier qui vise en premier le monde occidental que le professeur de Harvard voyait comme américain. L'Europe était sous *« l'emprise américaine »,* écrit Pierre Buhler. Or non seulement les États-Unis et l'Europe sous Trump se sont éloignés, sans doute durablement, mais aussi tous deux subissent la crise de *« l'idée démocratique qui lui avait donné corps »* (Louis Gautier).

On peut étendre la crise à l'ensemble des valeurs, y compris religieuses, auxquelles Huntington accordait une place prépondérante. La civilisation occidentale n'est pas la seule à voir ses fondamentaux s'étioler. La règle peut s'appliquer aux sept ou huit civilisations identifiées par Huntington et à celles qu'il a laissées de côté comme l'africaine et l'israélienne.

Le grand défaut de l'ouvrage est pourtant tout autre : le choc est aujourd'hui *« algorithmique »,* explique Delphine Jouenne : *« Les civilisations de Huntington étaient géographiques et héritées ; les nouvelles appartenances algorithmiques sont mobiles, superposées et parfois choisies. »* À cheval sur la science-fiction qui n'en est plus une : ainsi se justifie le grand entretien en tête de la *Revue* avec Giuliano da Empoli pour son nouveau roman, *Le Fondateur.* ■

D. D.



▶ *Revue des Deux Mondes,* novembre 2026.

DR.



Par Gérard Leclerc

Indispensable Muray

Il y a vingt ans, Philippe Delaroche m'avertissait par un sms de la mort de Philippe Muray. Je savais quel mal risquait de nous en priver. Une tabagie ruineuse dont l'intéressé ne pouvait se passer, parce que comme l'explique l'ami Philippe, elle était *« le tribut à payer pour relâcher l'anxiété, se mettre en jambes. Outil de travail et secours de fortune »*. Mais, poursuit-il, la véritable cause de ce décès, c'était sa lutte inlassable contre l'ennemi. C'était, en somme, une mort au champ d'honneur.

Étrange cérémonie à Notre-Dame des Champs, où le célébrant, un jeune prêtre africain, n'ayant jamais entendu parler du défunt, n'avait même pas prononcé son nom ! Heureusement, Alain Besançon avait tenu à lui rendre un vibrant hommage, soulignant son exceptionnelle lucidité dans les temps que nous vivions. Étaient présents quelques représentants de ce que je préfère nommer au lieu d'*intelligentsia*, l'intelligence française, comme on en parlait autrefois à Saint-Pétersbourg. Je ne les nommerai pas, mais ils témoignaient que Muray avait occupé dans le domaine des Lettres une place considérable. Laquelle, au juste ? Précisément, le numéro d'octobre de la *Revue des Deux Mondes* a consacré un dossier à celui que sa couverture désigne comme « indispensable ». Aurélie Julia, directrice de la publication, donne le ton : *« Tantôt fulgurantes, tantôt baroques, ses phrases, émaillées d'hyperboles et de néologismes, envoient ses adversaires au tapis. Il n'écrit pas pour rassurer ou pour plaire mais pour exprimer des vérités que nous préférions ne pas entendre. »* Quelles sont ces vérités ? C'est encore l'ami Philippe Delaroche qui me semble les discerner au plus juste : *« Tous ses propos gravitent autour d'une conviction : l'humanité se détache de l'humain qui se rencontre chez quiconque. En vue d'instaurer le meilleur des mondes, lisse, horizontal et transparent, sans contrariété, sans asymétrie ni violence, celui qui introduit la religion nouvelle que Muray appelle le "festivisme". »* Ainsi le défi est d'ordre anthropologique, celui qu'avait perçu Tocqueville, qui observait la possible dérive de la démocratie sous la forme *« d'une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme »* tandis qu'ils se dessaisissent de leur destin au profit d'un pouvoir immense et tutélaire chargé *« de leur ôter entièrement le trouble de la pensée et la peine de vivre »*.

Muray aurait aimé être le Balzac de son temps. Il s'est contenté d'être le remarquable critique que nous savons, en vertu de sa connaissance exceptionnelle de la littérature. Est-il vrai que Michel Houellebecq s'est substitué à lui comme romancier, témoin balzacien de notre époque ? On peut trouver une réelle solidarité entre ces deux écrivains. Elle repose la question de la supériorité de la littérature sur les sciences humaines pour donner la bonne compréhension d'un moment de l'histoire. L'article qu'a donné David Lisnard, candidat à l'élection présidentielle, au dossier de la *Revue des Deux Mondes,* pourrait nous apporter une certaine confirmation. C'est un homme de terrain, doublé heureusement – on s'en aperçoit – d'un homme de culture, qui constate que *« Muray avait vu venir le danger qui guette aujourd'hui la liberté de dire, de penser, d'être. Il suffit de regarder ce qui se passe dès qu'une voix indépendante, notamment de la doxa gauchiste, et en cela dissonante, s'élève sur les sujets identitaires, ou la façon dont les classiques se retrouvent réécrits, expurgés, "sécurisés" par des comités soucieux de ne heurter personne »*.

Autre confirmation, celle de l'historien. J'avais déjà remarqué l'intervention de Guillaume Cuchet à propos de cet extraordinaire essai qu'est *Le XIXe siècle à travers les âges,* que je relis régulièrement et dont Philippe Sollers s'est toujours enorgueilli d'en avoir été l'éditeur. L'historien pourrait-il se reconnaître dans une telle exploration qui relevait essentiellement de la lecture critique des écrivains du siècle de Victor Hugo ? L'accueil dans les milieux universitaires avait été plutôt négatif, à quelques exceptions près – Pierre Chaunu, René Girard, Émile Poulat – comme par hasard mes références privilégiées. Au moins Guillaume Cuchet a fait sous son regard de spécialiste du XIXe siècle religieux, une lecture attentive qui lui permet de donner quitus à Muray de sa perspicacité historique. Ainsi quant à *« l'occulto-socialisme »* : *« En rétablissant au lendemain de la victoire socialiste de 1981 ses connexions oubliées ou refoulées entre politique et religion à gauche, Muray attirait l'attention sur une question restée longtemps hors-champ dans l'historiographie française. Celle des limites de la sécularisation dans les décennies centrales du XIXe siècle. »*

Philippe Sollers et Laurent Dispot estimaient cette analyse toujours actuelle. Mais il y avait un corollaire à cette perception, c'était l'opposition d'un catholicisme antimoderne qui, nous dit Cuchet, *« seul retient l'attention de Muray (pas question des catholiques libéraux chez lui), comme unique rationalité anti-occultiste du siècle »*. Là où une doxa de type progressiste ne voyait qu'un combat d'arrière-garde, lui voyait au contraire une résistance perspicace. En ce sens, Muray qui cite le mot de Louis Veuillot sur Hugo *« Jocrisse à Patmos »*, aurait pu rappeler l'étonnante complicité du directeur de *L'Univers* avec son cher Baudelaire.

C'est cette dimension catholique que Bérénice Levet s'est chargée d'approfondir dans le dossier : *« Entrer dans l'œuvre de Muray par le prisme du catholicisme permet ainsi de prendre toute la mesure de la puissante et savoureuse philosophie qui le soutenait. »* Muray n'est pas ce qu'on appelle méchamment un catholique dévot. Il n'était pas pratiquant du dimanche. Mais il était passionné par la théologie, le dogme et d'abord celui du péché originel lié à celui de l'Incarnation : *« Tout avec le Dieu qui s'historicise, le spirituel et le charnel se trouvaient noués comme la chute et la rédemption, la nature et la grâce, la chair et l'âme, la raison et la foi, le premier et le second Testament, et la première et la seconde Loi, la première et la seconde Alliance, le Bien et le Mal. »*

Un théologien comme le Père de Lubac n'aurait pas démenti Muray à propos de l'intime connexion entre histoire et Révélation, lui qui allait chercher chez Origène l'attestation du caractère foncièrement historique de la Bible. L'Esprit ne pouvant en aucun cas se séparer d'une Incarnation qui précède la Nativité. L'exégèse la plus spirituelle ne saurait se passer de l'accrochage dans la réalité la plus dérangeante, jusqu'à l'évocation des pires crimes de l'humanité. En ce sens, l'obsession d'une sortie de l'Histoire chez Muray (*Après l'histoire*) rejoint cet attachement au réalisme catholique. Une société post-historique, qui fut longtemps l'espoir d'une eschatologie de type marxiste, est désormais promise à l'injonction permanente à la fête, au divertissement et à l'infantilisation.

Dernière question : la violence actuelle dans la rue et dans les controverses politiques irait-elle à l'encontre de cet *homo festivus* brocardé par Muray ? Il savait, à la suite de Pasolini, qu'un certain antifascisme était en fait l'expression d'un fascisme bien réel, redoutable, capable de lacérer notre humanité. Mais c'est un sujet qui appartient à la postérité d'un critique indispensable. ■

►*Revue des Deux Mondes,* octobre 2026, « Lucide, féroce, drôle. Indispensable Philippe Muray ».

PHOTO : FXA



▲ **Déambulation commentée dans la forêt de Tronçais, dans le cadre des 400 ans de la Marine et des 60 ans de l'Office national des forêts.**

Environnement

Tronçais, l'héritage vert de Colbert

par Fabrice de Chanceuil.

Pensée pour répondre aux besoins de la Marine, la forêt de Tronçais témoigne d'une ambition qui a porté ses fruits bien au-delà de la construction navale. En préservant la ressource en bois, Colbert a posé les principes d'une gestion forestière durable.

Dans le cadre des 400 ans de la Marine et des 60 ans de l'Office national des forêts (ONF), une manifestation intitulée *Tronçais, aux racines de la Marine* s'est déroulée, le 14 novembre, à Saint-Bonnet-Tronçais et Cérilly, au nord-ouest de l'Allier (1). Une façon de saluer la contribution de la France de l'intérieur au développement de la Marine.

Commencée au sein de la forêt de Tronçais par une déambulation commentée sur le parcours aménagé de la futaie Colbert II, la journée, organisée conjointement par la délégation départementale de la Marine nationale dans l'Allier, l'Office national des forêts et la Société d'émulation du Bourbonnais, s'est poursuivie par un après-midi de conférences dans la salle des fêtes de Cérilly, patrie du naturaliste François Péron, rendu célèbre par sa participation à l'expédition maritime du capitaine Nicolas Baudin dans le Pacifique.

Une forêt pour la Marine. – L'ambition de la journée était d'évoquer le fait que, bien qu'éloignée de la mer, la forêt de Tronçais avait partie liée avec les origines de la Marine, née de la volonté du cardinal de Richelieu, en 1626, de doter la France d'une flotte digne de concurrencer ses puissants voisins.

On est alors à l'époque de la marine en bois et les forêts sont donc appelées à fournir la matière première indispensable à la construction navale. Mais les usages multiples dont les forêts sont alors l'objet ne permettent pas de garantir un approvisionnement suffisant pour les besoins de la flotte. D'où l'ordonnance de Jean-Baptiste Colbert, publiée en 1669 et destinée à préserver la ressource en bois.

En voulant constituer des réserves de bois pour la Marine, Colbert a posé les principes d'une exploitation de la forêt ne compromettant pas son avenir.

C'est une nouvelle organisation de la gestion forestière qui est mise en place avec l'apparition d'un Code forestier, toujours en vigueur même s'il a été depuis profondément remanié. Comme l'a expliqué l'historienne Juliette Michard, de l'université Clermont-Auvergne, on est ainsi passé d'une forêt exploitée selon les usages locaux à une forêt productrice de ressources surveillée par l'État.

Entre ambition et réalité. – Sont concernées en premier lieu les forêts royales, devenues domaniales, dont la forêt de Tronçais. Celle-ci est entrée dans le domaine de l'État en 1527 suite à la confiscation des biens du Connétable de Bourbon par le roi François Ier. Comme les autres forêts royales, elle est d'abord délimitée, nécessitant la pose de bornes, le creusement de fossés et la plantation d'arbres cormiers. Elle aussi a été conçue, par la plantation de chênes, pour satisfaire aux besoins stratégiques de la Marine.

Mais, lors d'une conférence ce samedi 14 novembre, Yoann Holub, technicien forestier de l'ONF, s'est trouvé contraint de détruire le mythe d'une forêt d'où seraient sortis les plus beaux vaisseaux arborant le pavillon national sur toutes les mers du globe. Effectivement imaginée pour la Marine, la forêt de Tronçais n'a que très peu été utilisée par la Marine.

En effet, seuls 10 % de la production ont été affectés à des fins navales. Plusieurs explications à cela : une croissance biologique plus lente que prévu, une densité du bois de 700 kg/m^3 trop lourde pour un bon usage maritime et un trop grand éloignement des arsenaux.

L'œuvre durable de Colbert. – Un autre destin lui a donc été assigné. À partir de 1790, siège des forges de Nicolas Rambourg, 60 % des prélèvements effectués sont destinés à la production de charbon de bois. Il faut attendre 1832 pour que Théophile de Buffévent, inspecteur des Eaux et Forêts, établisse la futaie régulière qui fait, depuis deux siècles maintenant, la réputa-

tion de la forêt de Tronçais, fruit d'un important reboisement associé à une régénération naturelle qui lui ont valu d'être classée, en 2018, *« Forêt d'Exception »*.

Plutôt que l'eau de mer, ce sont les vins qui bénéficient désormais de la qualité des bois de Tronçais, recherchés pour la fabrication de tonneaux. Malheureusement, le réchauffement climatique constitue un danger pour le maintien de ce bel édifice qui demande un effort renouvelé de vigilance de la part des forestiers.

Cette évolution imprévue de la forêt de Tronçais, comme celle d'autres grandes chênaies, signifie-t-elle un échec de l'œuvre de Colbert ? Non, car celui-ci s'est montré au contraire visionnaire. En voulant constituer des réserves de bois pour la Marine, il a posé les principes d'une exploitation de la forêt ne compromettant pas son avenir.

Exploiter sans épuiser, Colbert est sans doute l'inventeur inattendu du concept de gestion durable. ■

(1) Dans le bocage bourbonnais, la forêt domaniale de Tronçais s'étend sur près de 10 600 hectares. Gérée par l'Office national des forêts, elle est renommée pour ses grands chênes. L'ONF y récolte chaque année de 50 000 à 60 000 m³ de bois. Son exploitation repose sur des éclaircies et la régénération naturelle des peuplements.

Bande dessinée

Blake et Mortimer

En français, « affaires classées » renvoie à l'anglo-américain *cold cases*, des affaires judiciaires non élucidées. Ici, pour le 80e anniversaire de la création des deux héros, il s'agit d'une succession de saynètes permettant de retrouver, dans le passé de Blake et Mortimer, leur première rencontre ou l'un de leurs premiers contacts avec des personnages apparus dans la série. Cet album paraît à l'approche du 40e anniversaire de la mort de leur créateur, Edgar P. Jacobs. Il s'est publié plus d'albums depuis la disparition de celui qui aurait voulu faire carrière comme baryton, que de son vivant : *Affaires classées* constitue le 22e de cette période ultérieure – contre 11 signés de la main de leur créateur.

De grands dessinateurs et scénaristes ont été sollicités depuis 1990 et ce nouvel opus s'inscrit dans cette tradition puisque les dix histoires ont été confiées à dix-sept auteurs, travaillant généralement en duo… Soixante pages de bande dessinée, une longueur comparable à celle des albums de Jacobs.

On pourra toujours ergoter sur un Mortimer parfois trop ramassé ou sur un Blake trop étiré. Relevons au passage un lord qui emprunte ses traits à Dominique de Villepin et saluons la représentation réussie de l'ancien roi Édouard VIII. Les auteurs ont su se couler dans l'univers jacobsien pour en tirer des intrigues courtes, ce qui ne constituait d'ailleurs pas la caractéristique du maître. La mise en couleurs de Bruno Tatti contribue à l'unité de ce recueil.

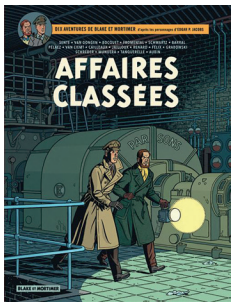

S'il faut attendre la toute dernière page pour retrouver Olrik, l'ennemi juré des deux héros, on ne peut qu'applaudir au retour de toutes ces figures secondaires : les commissaires Kendall et Pradier, les professeurs Miloch, Rassim et Satō, le major Benson et son épouse, le journaliste Leslie Macomber…

Ces historiettes nourrissent la nostalgie des années 1940, 1950 et 1960. Une atmosphère qui s'installe dès la première page, avec un déjeuner au *Centaur Club*, à Londres. La reprise de ses procédés graphiques, avec halos de lumière, déambulations nocturnes, contrastes ombre et lumière, intérieurs cosy et perturbations atmosphériques, contribue au côté *british* de ce maître de la ligne claire – comme on ne disait pas encore à l'époque. ■

GIHÉ.

▶ ***Affaires classées,*** **Éditions Blake et Mortimer, octobre 2026.**

Musique

Lavilliers, toujours coriace

La scène musicale française déborde de vitalité en cette rentrée 2026. Après Camille, Dominique A, Philippe Katerine, Mylène Farmer, c'est au tour de Bernard Lavilliers de sortir un nouvel album, *Rite cruel.*

La voix sûre, le verbe fort, du haut de ses quatre-vingts printemps, Bernard nous fait du Lavilliers et c'est bougrement efficace. Comme à son habitude, ce boxeur des rythmes, ce catcheur des mots, assène des coups à la conscience du monde. Cinquante ans de carrière et vingt-deux albums, c'est autant d'années d'engagement, d'influences musicales de tous les continents, notamment d'Amérique latine et d'Afrique. Sans surprise, ce nouvel album reste marqué par les luttes ouvrières, la critique des pouvoirs autoritaires, et par son combat pour la paix et la solidarité dans le monde. Et lorsqu'on se penche sur l'histoire de ce natif de Firminy (Loire), dans le bassin d'emploi industriel de Saint-Étienne, nul doute qu'enfant, il a été marqué par la rudesse de la condition ouvrière des années soixante. Cet adolescent turbulent et instable fréquente les salles de boxe et fait plusieurs séjours en maison de correction, jusqu'à ce qu'il rejoigne son père, tourneur à l'usine et syndicaliste. Sur les traces de celui-ci, il adhère au Parti communiste. Mais, bercé par le jazz dans son enfance, c'est à la musique qu'il décide de consacrer sa vie. Il quitte le cocon familial très tôt pour arpenter les rues de la capitale, la guitare en bandoulière. Pas étonnant donc de le retrouver en Mai 68, chantant dans les usines occupées. Il entame alors un tour de France, enchaînant les petits boulots.

Il faudra attendre son troisième album, et surtout le suivant, *Les Barbares,* pour accéder à la notoriété et gagner l'estime de la profession. C'est à la fin des années 1970 que son succès auprès du public se confirme. Le *« monsieur muscle »* de la chanson française est allé chercher des rythmes au-delà de l'Atlantique pour accompagner ses textes de combattant de l'antiracisme et de l'écologie auprès des musiciens jamaïcains et brésiliens, et revenir en France avec des sonorités rock, mêlées de reggae, de soul, de salsa et de bossa nova. Des années 1980 aux années 2000 on retiendra ses duos célèbres, avec Nicoletta, Jimmy Cliff, Tiken Jah Fakoly et un hommage remarqué à Léo Ferré, son modèle.

On retrouve toutes ces influences dans *Rite cruel,* anagramme de « l'écriture », comme le chanteur aime à le rappeler à chaque interview, et titre phare de l'album dans lequel il exprime la difficulté à trouver les mots justes : *« Se battre avec les mots dans un vrai corps à corps »* pour illustrer une actualité terrifiante. Le premier titre, *Coriace*, qui introduit les douze morceaux du disque, donne le ton : *« Il faut être coriace pour tenir / Il faut être solide pour agir / La musique nous tient, nous inspire. »* Et encore : *« Tu crois qu' la démocratie te suffira pour dormir. »* Puis alternent des chansons douces à l'adresse de la jeunesse, la sienne aussi, avec des chansons de résistance au capitalisme débridé : *« Tout est à vendre / Reste la haine au coin des rues. »* Ou encore, *Kinshasa* qui, sur des rythmes chaloupés des chœurs de femmes et des djembés, dénonce l'exploitation des terres rares de l'Afrique qui souffre.

Voilà donc le grand retour de la poésie engagée, de la chanson scandée à la face d'un monde violent pour tous les indigents de la planète et qui s'accrochent à quelques notes de musique pour faire danser l'espoir. Pas de faux pas dans cet album, tout est bon dans ce Lavilliers-là. Dans un entretien accordé au journal *Ouest-France,* le chanteur déclare à propos de sa longévité : *« C'est un long combat de ne pas se copier, d'avoir une voix correcte. La seule question que je me pose, c'est de ne pas faire l'album de trop. »* Gageons que celui-ci ne sera pas le dernier pour le plus grand bonheur du public. ■

D. J. HELLER.



Rite cruel, **de Bernard Lavilliers, chez Barclay/Universal, octobre 2026. Tournée dans toute la France en 2027 et au Zénith de Paris les 4 et 5 mars 2027.**



SOURCE : PALAIS PRINCIER DE MONACO. PHOTO : MICHAËL ALESI.

▲ Le couple princier et le couple royal lors du 150e anniversaire de la mission diplomatique de Monaco en Espagne, à Madrid en juin 2026.

Monaco, Vatican, Espagne

Face aux défis méditerranéens

par Denis Cribier.

« La diplomatie des deux plus petits États » (1) en Méditerranée s'est poursuivie tout au long de l'année, auprès de l'Espagne. En juin, le prince Albert II de Monaco et son épouse s'y sont rendus en visite d'État, suivis du pape Léon XIV. Nous avons déjà évoqué les liens entre la Cité du Vatican et la principauté de Monaco ; ceux qui unissent ces deux souverains à la monarchie espagnole sont tout aussi significatifs pour relever ensemble les défis méditerranéens.

Quelques faits historiques nous rappellent la proximité entre Monaco, la Papauté, et l'Espagne. En 1524, la Papauté et l'Espagne reconnaissent la souveraineté des Grimaldi sur Monaco, placée sous le protectorat de Charles Quint. En 1529, l'empereur séjourne sur le Rocher avant son couronnement par le pape Clément VII à Bologne. En 1612, Honoré II est élevé au rang de prince de Monaco par Philippe III d'Espagne. En 1633, l'Espagne lui reconnaît la qualité de prince souverain, que conserve aujourd'hui le prince Albert II dans un cadre constitutionnel. En 1641, Monaco quitte le protectorat espagnol pour celui de la France, tout en gardant des liens étroits avec l'Espagne, où la principauté ouvre une légation en 1876, puis une ambassade en 1990.

Parallèlement, la Papauté entretient des liens privilégiés avec l'Espagne, notamment depuis le XVIe siècle. Les rois catholiques Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon ont joué un rôle majeur dans l'histoire de l'Église en envoyant un nombre considérable de missionnaires aux Amériques, en Asie, et particulièrement aux Philippines. Durant les siècles suivants, l'Espagne est demeurée l'un des principaux bastions du catholicisme en Europe. Jusqu'à nos jours, les rois d'Espagne portent le titre de *« Roi catholique »*.

Alors qu'en juin 2026, à l'invitation du roi Felipe VI, le prince Albert II et son épouse inauguraient l'exposition *« Monaco et l'Espagne, cinq siècles d'histoire partagée »* pour le 150e anniversaire des relations diplomatiques modernes entre les deux États, le pape Léon XIV s'inscrivait dans les pas de ses prédécesseurs : Jean-Paul II en 1982, lors de la première visite apostolique d'un pape en Espagne, lançant à Saint-Jacques-de-Compostelle, son appel *« Europe, retrouve-toi. Sois toi-même »*, suivi par Benoît XVI en 2011, à l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse de Madrid.

La Méditerranée, espace de responsabilité partagée, est confrontée à des défis majeurs, tant climatiques, environnementaux, migratoires, géopolitiques, humains que culturels.

La Méditerranée, comme espace de responsabilité partagée. – Cette année, les visites d'État, du prince Albert II de Monaco et du pape Léon XIV en Espagne, tout comme celle du souverain pontife à Monaco, ont souligné l'importance de la Méditerranée comme espace de responsabilité partagée, d'histoire, de civilisation, de culture communes, de coopération et de développement – espace confronté à des défis majeurs, tant climatiques, environnementaux, migratoires, géopolitiques, humains que culturels.

Lors de ces rencontres avec le roi Felipe VI, Pedro Sánchez, le président du gouvernement espagnol, et devant les Cortès (parlement espagnol), le souverain monégasque s'est positionné sur le plan politique et humaniste en prônant la coopération internationale et européenne pour répondre à ces défis, tandis que le souverain pontife a davantage fait entendre son autorité morale et spirituelle en insistant sur le dialogue entre les nations et les communautés, la nécessité de surmonter les divisions idéologiques, tout en défendant la dignité de la personne humaine, la solidarité envers les migrants, la culture de la rencontre et le bien commun.

On retiendra l'intervention du prince Albert II pour la protection de la Méditerranée et ses aires marines, autour du programme de coopération MedFund, auquel l'Espagne participe activement. Lors de sa conférence à Madrid, le prince a déclaré : *« La transition n'est plus une contrainte. C'est une opportunité pour l'innovation, pour la croissance, pour la réinvention. »*

On remarquera la visite hautement symbolique du pape Léon XIV faite à Arguineguín (Canaries), principal point d'arrivée des migrants africains en ▶

Espagne. Plaçant la question migratoire sous le feu des projecteurs en allant à la rencontre des organisations engagées dans l'accueil des migrants, le pape a rappelé que toute action publique devait se fonder sur une conception authentique de la personne humaine et du service du bien commun, notamment lors de son discours devant les Cortès, en déclarant : *« Quelle conception de la personne humaine inspire les lois ? »*

Le catholicisme au centre des enjeux de la société moderne. – À Monaco, où le catholicisme est religion d'État, Léon XIV a souligné les convergences de vues pour la défense de la paix, la protection de la vie humaine de la conception à la mort, tout en confiant à l'État monégasque la mission d'approfondir la doctrine sociale de l'Église par l'élaboration de pratiques de solidarité, tant locales qu'internationales. La visite s'est conclue par la grand-messe au stade Louis II, qui a rassemblé 15 000 personnes.

En Espagne, le souverain pontife a poursuivi, en juin, sa mission apostolique par la grand-messe de Madrid, la célébration de la Fête-Dieu, la veillée de Barcelone et l'inauguration de la tour du Christ de « la Sagrada Familia », autant de symboles d'une identité chrétienne vivante, rassemblant des centaines de milliers de personnes, preuve de la permanence de l'identité catholique espagnole malgré la sécularisation croissante de la société.

En plaçant le catholicisme au centre des enjeux de la société moderne, le pape a témoigné de sa force, pour dépasser les divisions, promouvoir la fraternité, faire dialoguer foi, culture et politique, remettre le bien commun au centre de l'action publique, et en faire ainsi à la fois une source d'inspiration et un facteur d'unité pour répondre aux défis contemporains.

La diplomatie des deux plus petits États s'est poursuivie en France, l'autre grand pays méditerranéen. Lors du voyage historique du pape (2), le prince Albert II et son épouse l'y ont retrouvé en la cathédrale Saint-Étienne de Metz, en présence du couple grand-ducal de Luxembourg, autre petit État catholique influent en Europe.

Récemment, Felipe VI se rendait dans l'enclave espagnole de Ceuta au Maroc (3), confrontée à une forte pression migratoire, pour réaffirmer le soutien de l'État espagnol à la protection de ses frontières, tout en appelant à une gestion humaine et coopérative des migrations, dans le respect de la dignité des personnes. ■

(1) *Royaliste* n° 1329 du 30 septembre 2026.
(2) *Royaliste* n° 1332 du 11 novembre 2026.
(3) *Royaliste* n° 1331 du 28 octobre 2026.

Belgique

« L'intermède royal »



▲ Le Premier ministre Bart De Wever en compagnie du roi Philippe (archives).

Le 6 novembre, en Belgique, le roi Philippe a refusé la démission que le Premier ministre Bart De Wever lui avait présentée le 2 novembre, faute d'accord budgétaire au sein de la coalition gouvernementale (1). Selon le communiqué du palais, *« le Roi a recueilli des cinq présidents de partis l'engagement formel que leur parti est prêt à faire des concessions afin de parvenir à un accord au sein du gouvernement. Le Roi a insisté sur la nécessité de trouver un juste équilibre entre la préservation de la cohésion sociale et la stimulation de la croissance économique. Chaque président s'est engagé à faire prévaloir le sens du compromis et des responsabilités afin d'y parvenir [...] ».*

Le Premier ministre devait lui faire un rapport le 16 novembre. À cette date, faute d'accord, *« le Roi a invité le Premier ministre à poursuivre les négociations afin de parvenir à un accord dans les meilleurs délais ».* Un nouveau rapport est attendu le 23 novembre.

La manœuvre politique de Bart De Wever semble assez transparente. La presse belge penche pour une certaine *« instrumentalisation »* du roi par le Premier ministre. En dramatisant la situation budgétaire, il a mis le roi dans son jeu pour mettre la pression sur ses partenaires de coalition, ce qu'il aurait pu faire de lui-même avant de recourir au palais. En même temps, le roi, en se prêtant à cet exercice de consultation des partis politiques, s'est placé au-dessus de la mêlée. La presse salue en lui un *« fin stratège ».* En cas d'accord, il en recevra le bénéfice. En cas d'échec, il sortira blanc comme neige.

On se souviendra de l'implication du roi dans le choix de Bart De Wever, nationaliste flamand (du parti Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA), républicain par principe, mais *« apprivoisé »* par le monarque, d'où une indéniable relation de confiance entre les deux hommes.

Le droit d'accepter ou de refuser la démission du Premier ministre, des ministres ou du gouvernement, est considéré comme le dernier pouvoir exclusif du roi, aux termes de l'article 96 de la Constitution de 1831 (*« coordonnée »* en 1994). Le roi a progressivement perdu le droit de révoquer les ministres ainsi que le droit de dissolution, pourtant inscrits dans la Constitution. ■

MARIE-JO YORK.

(1) Les cinq partis de la coalition gouvernementale (N-VA, MR, Les Engagés, CD&V, Vooruit) n'étaient pas parvenus, au terme d'une nuit de négociations, à s'accorder sur le budget fédéral 2027, et plus précisément sur la répartition de l'effort de 10 milliards d'euros que Bart De Wever réclamait d'ici à 2029. Le gouvernement fédéral est en place depuis février 2025.

La Maison de France

■ **Communiqué de Mgr le comte de Paris. –** Le Prince a publié le communiqué suivant à la suite du décès de Abdel-Kader Guerza, maire de Dreux (Eure-et-Loir), survenu samedi 14 novembre.

« *J'ai appris avec tristesse le décès de Monsieur Abdel-Kader Guerza. Nous nous étions rencontrés à plusieurs occasions lorsqu'il était sous-préfet et après son élection à la mairie de Dreux. Toutes mes pensées et prières vont à sa famille*

et à ses proches ainsi qu'au conseil municipal et aux Drouais à qui j'adresse mes condoléances. Il avait de bons projets pour Dreux. J'espère que ceux-ci pourront être portés à terme pour le bien de notre belle ville. »

La ville de Dreux est très chère au comte de Paris et à la Maison de France. Le domaine royal est situé dans le centre de la ville. Nécropole de la famille d'Orléans, la chapelle royale Saint-Louis se dresse dans l'enceinte du château de Dreux. Le comté de Dreux a été rattaché à la couronne de France en 1023.

L'actualité et les communiqués du comte de Paris sont aussi à retrouver sur le site : https://comtedeparis.com

■ **Le duc d'Angoulême sur Internet. –** *La France dans le temps long,* le site du prince Eudes d'Orléans, duc d'Angoulême, dont nous avons annoncé la création récente (*Royaliste* n° 1332) a publié, dans sa dernière livraison, du 8 novembre, un article ayant pour titre : « La Charte aux Normands ou comment une province rappela au roi qu'il régnait sous la loi. »

Le frère cadet du comte de Paris introduit ainsi sa chronique : *« Le 19 mars 1315, Louis X scelle la Charte aux Normands, reconnaissant des droits anciens. Ce pacte de 24 articles limite l'impôt, protège la coutume et fonde les États de Normandie. [...] Pendant près de cinq siècles, les Normands le brandiront devant leurs souverains, le garderont dans le trésor de leur cathédrale, le recopieront à la suite de leur coutume. Puis une nuit d'août de 1789 l'emportera. Que reste-t-il de ce pacte entre une province et sa couronne, et que dit-il de ce que l'on nomme, un peu trop vite, l'absolutisme ? »*

Abonnement gratuit : https://lafrance-dansletempslong.substack.com

■ **Association Gens de France. –** Gens de France est une association que Mgr le comte de Paris a créée pour favoriser, autour de la Maison de France, la relation entre les personnes et contribuer, par ses actions, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger.

Grâce aux bonnes volontés qu'elle rassemble, l'association soutient le Prince dans ses engagements au service de notre pays, dans les territoires, au niveau national ou à l'étranger, dans des domaines aussi variés que le patrimoine, l'environnement, le handicap ou la défense.

Pour adhérer à l'association Gens de France, suivre le lien : https://comtedeparis.com

Brèves royales



■ **7 novembre. Francfort. –** Remise du prix liberté 2026 de la Fondation Friedrich-Naumann (liée au Parti libéral) au *« peuple iranien »* ici représenté par le prince Reza Pahlavi. Environ 25 000 personnes ont manifesté dans les rues pour l'Iran. D'autres Iraniens de l'opposition dans la diaspora ont boycotté la cérémonie.

La Nouvelle Action royaliste

■ **Comité directeur. –** La prochaine réunion du comité directeur de la Nouvelle Action royaliste a été fixée au mardi 1er décembre, en soirée et en visioconférence.

■ **Conseil national. –** Le conseil national (CN) de la Nouvelle Action royaliste se réunira, le dimanche 13 décembre à Paris, pour sa dernière session annuelle et pour préparer l'assemblée générale qui aura lieu au premier trimestre de 2027. Les informations pratiques, dont le lieu et l'ordre du jour de cette réunion, seront prochainement communiquées aux conseillers nationaux.

Lys Rouge

Le n° 66 du *Lys Rouge, la lettre d'information des adhérents de la Nouvelle Action royaliste*, a été publiée le 15 novembre. Au sommaire, un message de François Gerlotto, président du comité directeur de la NAR ; le compte rendu de la réunion du comité directeur du 3 novembre. Ainsi que le point sur notre organisation et ses projets en cours. Cette lettre d'information est réservée aux adhérents de la Nouvelle Action royaliste. Vous êtes lecteurs de *Royaliste,* compagnons de route de la NAR, vous pouvez adhérer au mouvement et participer à toutes ses activités en vous adressant à l'adresse suivante : lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr

■ **Bonnier de La Chapelle. –** Le 12 décembre 2026, comme chaque année, les militants, les dirigeants, les amis de la NAR et tous ceux qui le souhaitent, royalistes ou non, se retrouveront au cimetière de Sèvres (42-44 rue de la Garenne 92310 Sèvres) pour honorer la mémoire de Fernand Bonnier de La Chapelle par le dépôt d'une gerbe sur sa tombe.

Nous profiterons de cette occasion pour rendre hommage à Yvan Aumont cofondateur de la NAR et un de ses piliers pendant plus de 40 ans et qui repose lui aussi au cimetière de Sèvres. La cérémonie sera suivie par un déjeuner amical dans un restaurant de la ville.

Rendez-vous le 12 décembre à 11 heures à l'entrée principale du cimetière, 42-44 rue Maurice-Berteaux 92310 Sèvres. Pour se rendre au cimetière en transport en commun : métro ligne 9 jusqu'au Pont de Sèvres puis bus 179, arrêt Rue du Docteur-Roux.

■ **La chaîne YouTube de la NAR. –** La chaîne de la NAR sur YouTube fête en beauté ses neuf ans d'existence et connaît un succès croissant. Créée le 16 septembre 2017, elle compte aujourd'hui quelque 13 600 abonnés, 250 vidéos et près de 1,3 million de vues. Nos lecteurs peuvent y retrouver, en particulier, les conférences récentes des Mercredis de la NAR, les entretiens de la NAR et nos points de vue. Pour s'abonner (gratuitement) et suivre l'ensemble de nos publications, suivre le lien : https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste

■ Notre souscription pour 2026

Sans vos dons, aucune action de la NAR ne serait possible. Merci de contribuer :
- soit avec un chèque à l'ordre de la NAR ;
- soit avec un virement direct sur le compte de la NAR auprès de la Banque postale **(IBAN : FR26 2004 1000 0100 1931 4Z02 066 / BIC : PSSTFRPPPAR.** en précisant « pour la souscription »

Vous avez également la possibilité de faire un **don défiscalisé** au journal au titre de l'année 2026. Souscrit par le biais de l'Association Presse et Pluralisme, un tel don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Il suffit de vous connecter sur le lien suivant : https://dons.presseetpluralisme.fr/site/pp/Royaliste/fr/don/index.html

PHOTO : ARI ROSSNER.



▲ Jean-Christian Petitfils.

PHOTO : WIKIPÉDIA.



▲ Denis Collin.

PASSÉ COMPOSÉ PHOTO C HANNAH ASSOULINE.



▲ Éic Anceau.

Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise un cycle de conférences auxquelles participent des personnalités politiques ou du monde intellectuel. Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adressez une demande à lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr) Pour visionner ces entretiens sur notre chaîne YouTube, il suffit de se connecter via l'un de ces deux liens : https://www.archivesroyalistes.org/-Les-Mercredis-de-la-NAR-92- ou https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste.

■ **Mercredi 25 novembre**
Conférence de Jean-Christian Petitfils sur la Révolution française. Dans une vaste synthèse, Jean-Christian Petitfils retrace la Révolution de 1786 à 1804. Par un récit vivant éclairé par la science politique, il analyse le transfert de la souveraineté du roi à la nation, sans éluder les conquêtes fondatrices, la violence ni les dérives autoritaires.

Jean-Christian Petitfils est l'un des grands spécialistes de l'Ancien Régime et de la France moderne. Son dernier livre, *La Révolution française*, est publié aux Éditions Perrin et a reçu le prix Hugues Capet - Héritage le 19 novembre.

■ **Mercredi 2 décembre**
Dîner amical avec Bertrand Renouvin dans un restaurant du Ve arr. de Paris.

■ **Mercredi 9 décembre** **Uniquement en visioconférence.** **Denis Collin sur le thème « Humain, trop peu humain ».** Face à l'intelligence artificielle et aux menaces écologiques et nucléaires, Denis Collin défend un programme politique et moral ancré dans la pratique et soucieux du devenir de notre humanité.

Élève de Marx, tout en critiquant le marxisme, Denis Collin est agrégé de philosophie. Il a enseigné en lycée général, en classes préparatoires et a été chargé de cours à l'université de Rouen. Il continue d'œuvrer dans l'éducation populaire. Il présentera son livre *Humain, trop peu humain, Réflexions sur l'humanisme et sa crise,* publié aux Éditions Ovadia (mai 2026).

■ **Mercredi 16 décembre**
Conférence d'Éric Anceau sur le thème « Nouvelle histoire de France ». Sous la direction d'Éric Anceau, cent spécialistes revisitent l'histoire de France, des Francs à nos jours. Politique, société, arts, religions et environnement se croisent dans une vaste fresque nourrie des recherches récentes, afin de dépasser les querelles mémorielles et le roman national.

Historien, chercheur, professeur à l'université de Lorraine et directeur de collection chez Tallandier, Éric Anceau a dirigé *Nouvelle histoire de France* (Éditions Passés Composés, octobre 2025) et codirigé *Émile Ollivier, un romantique en politique* (Éditions Bernard Giovanangeli, septembre 2026), deux ouvrages collectifs consacrés à l'histoire politique française.

Autres conférences

■ Les deux philosophes **Marcel Gauchet et Bernard Bourdin** ont débattu sur le thème « La sortie de la religion est-elle le désenchantement de Dieu ? Enjeu politique contemporain » à l'Institut catholique de Paris (ICP), le 28 septembre. Dans notre n° 1331 de *Royaliste*, nous avons relaté cet échange.

Cette séance académique passionnante peut être visionnée sur la chaîne YouTube de l'ICP : https://www.youtube.com/watch?v=QTjbWjTGu3o&t=950s

■ Séminaire sur l'actualité de la pensée de **Régis Debray.** L'intégralité des rediffusions des tables rondes des journées « Régis Debray tous azimuts » de décembre 2025 est disponible sur le site du média Le Vent se lève : https://www.youtube.com/lvslmedia. *Royaliste* a rendu compte de ces journées dans son n° 1323 du 6 mai 2026.

Royaliste
POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI
Lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris
www. archivesroyalistes.org
Issn 0151-5772

Abonnements-contact :
lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr
+33 (0) 1 71 06 32 91

Directeur de la publication : Bertrand Renouvin.
Responsable éditorial : Laurent Tréhu.
Fondateur : Yvan Aumont †.

Rédaction : Frédéric Aimard, Loïc de Bentzmann, Éric Cézembre, Denis Cribier, Dominique Decherf, Jacques Dorémieux, François-Marin Fleutot, François Gerlotto, DJ Heller, Léon Letellier, Hubert de Marans, Casimir Mazet, Marc Sévrien, Alain Solari, Indiana Sullivan.

Directeur politique : Bertrand Renouvin.

Publié par la NAR, Siret : 897 894 127 00017.
Édité par la Spfc-Acip, Siret : 418 322 149 00015.
Imprimé par Rps-repro, Siret : 419 745 484 00024.
Dépôt légal à publication. Cppap n° 0425 d 84.

Abonnez-vous !

VERSION PAPIER ❑ TROIS MOIS (30 €) ❑ SIX MOIS (45 €)
❑ UN AN (70 €) ❑ UN AN SOUTIEN (140 €)
VERSION PDF ❑ UN AN (45 €) ❑ UN AN SOUTIEN (55 €)

❑ Je paye par carte bancaire sur le site archivesroyalistes.org

❑ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip.**

Nom/prénom : .....
Adresse : .....
Code postal/Ville/Pays : .....
.....
Tél. portable : ..... Courriel : .....

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à
Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

« Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/11/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, lesquelles ne sont ni exploitées ni revendues par des organismes tiers ».

Éditorial



Par François Gerlotto

Les enfants d'*El Niño*

Qui a suivi les travaux de la COP « biodiversité » en France (1) ? Pratiquement personne. Qui a regardé la vidéo dans laquelle Teddy Riner annonce sa candidature à la présidentielle ? Vingt millions de spectateurs.

Voilà une petite comparaison qui dit bien des choses, et en particulier que les problèmes les plus graves, planétaires, liés à la pollution, à la perte de biodiversité, au changement climatique, n'intéressent plus guère nos gouvernants, nos médias et nos responsables politiques.

C'est peut-être le moment d'une piqûre de rappel. Les six prochains mois seront placés sous le joug de l'oscillation climatique du Pacifique Sud (ENSO : *El Niño Southern Oscillation*), cette vague de chaleur océanique arrivant vers Noël sur les côtes péruviennes, en même temps que *El Niño Jesus*, d'où elle tire son nom, donné par les pêcheurs du pays. Nous vivrons l'un des plus forts ENSO depuis que la météorologie mondiale enregistre le phénomène. *El Niño* n'est pas responsable du changement climatique mais, survenant dans un climat déjà chaud, ses effets peuvent s'y ajouter : il pourrait augmenter les probabilités que la température moyenne en 2027 soit supérieure au record de 2024.

L'excellent site « Science étonnante » (2) nous raconte *El Niño* de façon didactique. Pour synthétiser, ce phénomène cyclique irrégulier se répète une fois tous les 5-7 ans, avec une intensité variable. Il survient quand les vents alizés, qui soufflent en permanence sur les océans tropicaux en poussant vers l'ouest les eaux chaudes de surface de l'océan Pacifique, ralentissent ou s'arrêtent. Alors ces eaux chaudes refluent vers l'est, chassent les eaux froides qui les avaient remplacées et forment *El Niño,* cette vague chaude qui bouleverse le climat de l'Amérique du Sud. Mais son action ne s'arrête pas à ce continent. Après des pluies diluviennes le long de la côte Pacifique, elle se poursuit par des sécheresses dans l'Amazonie et, en règle générale, par une inversion climatique dans le Pacifique et le continent américain puis, par réactions en chaîne, dans le monde entier.

Et l'Europe ? Elle est généralement le continent le moins affecté par *El Niño.* L'Europe, mais pas la France, qui n'est pas uniquement européenne. Nous pouvons d'ailleurs nous réjouir d'apprendre que l'administration française, pas si mal faite que ça malgré les « dégraissages » en fonctionnement et en personnel qu'elle subit, a déclenché le plan Orsec-sécheresse depuis octobre en Guyane, et des plans de vigilance climatique, en particulier sécheresse, cyclones ou précipitations, dans l'ensemble de nos territoires ultramarins. Nous devrions pouvoir réagir face aux sécheresses en Guyane, aux cyclones exceptionnels en Polynésie, etc.

Personne ne sait ce qui résultera au niveau climatique d'un ENSO exceptionnel sur une planète déjà surchauffée, puisqu'il s'agit d'un événement sans précédent. Mais sur le plan économique les prévisions sont faciles : avec cette tendance générale à l'inversion du climat (sécheresse dans les zones humides et inondations dans les zones sèches), l'agriculture mondiale va souffrir et des pénuries sont à prévoir un peu partout. Il faut s'attendre à des famines dans les régions les plus pauvres et à un renchérissement général des prix des denrées alimentaires.

Nous pouvons aussi anticiper des catastrophes naturelles dans les zones les plus affectées par *El Niño.* Les Péruviens se souviennent qu'en 1720, la ville de Zaña, par exemple, fondée dans le nord du pays au XVIe siècle et longtemps surnommée la Séville du Pérou, a été rayée de la carte en quinze jours à la suite d'un ENSO. Nous pouvons affirmer que ceux des écosystèmes déjà fragilisés par le climat et qui subiront les effets de l'ENSO seront gravement affectés. La COP « désertification » nous avait rappelé que cela touchait déjà la moitié des écosystèmes planétaires. Il va falloir que l'humanité se secoue, qu'elle prenne à bras-le-corps les problèmes climatiques, qu'elle soit vigilante et prête dans les mois qui viennent. Seulement voilà : les réponses à nos questions du début montrent que nous regarderons sans doute ailleurs.

Ce stupéfiant renversement des valeurs entre *El Niño* et Teddy Riner, entre le nécessaire et le contingent, comme l'échec final de la COP 31, ce 22 novembre, sont la démonstration de l'existence d'un phénomène grave : l'apparition de ce qu'il faut bien appeler une vague nihiliste mondiale. Emmanuel Todd (3) l'avait pointée du doigt en parlant d'une *« religion zombie »* aux Etats-Unis, mais le phénomène se retrouve partout, du libertarisme de nos élites politiques et économiques au consumérisme des pillards des manifestations. Nous le retrouvons dans notre vision centrée sur le présent, dans notre indifférence au futur, dans notre incapacité à réagir devant l'évolution pourtant reconnue du climat, dans notre société du spectacle… C'est de cela, peut-être plus encore que d'une agitation politique quotidienne insignifiante, que *Royaliste* va devoir parler dans ses prochains numéros. ■

(1) Voir l'éditorial de *Royaliste* n° 1332.
(2) Site géré par Daniel Louapre : https://www.youtube.com/watch?v=DutKGuQu4a0
(3) Lire aussi l'article en pages 14 et 15.

Sommaire

Pages 2 à 4 : La Politique
Les chamans sont de retour. – Sur le mur de Jean Chouan. – EDF-UE : l'épreuve de force. – Quelle politique de souveraineté ?

Pages 5 à 7 : La Nation française
Le maintien de l'ordre sous tension. – L'impossible « violence légitime ». – État des lieux et perspectives de l'économie française. – La Quinzaine de l'Économie.

Pages 8 à 11 : Les Chemins du monde
Les huit cents jours de Trump. – L'aparté de Dublin. – L'Espagne aux urnes. – Crise institutionnelle en Pologne. – Les Faits marquants.

Pages 12 et 13 : Entretien
La généalogie des droites nationalistes.



Pages 14 à 17 : Les Idées et les Livres
Un monde se défait, un autre émerge. – Communisme et décroissance. – La Chine ou le château au bois dormant. – Le choc des civilisations. – Indispensable Muray.

Pages 18 à 20 : Les Lettres et les Formes
Tronçais, l'héritage vert de Colbert. – Blake et Mortimer. – Lavilliers, toujours coriace.

Pages 21 et 22 : La Voie royale
Monaco, Vatican et Espagne face aux défis méditerranéens (2). – « Intermède royal » en Belgique. – La Maison de France. – Brèves royales. – La Nouvelle Action royaliste.

Page 23 : Actualités - Événements
Mercredis de la NAR. – Autres conférences.

Page 24 : Éditorial
Les enfants d'*El Niño.*